



**HAL**  
open science

## **Saint-Cannat (XVIe-XIXe s.), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes**

Alexandre Dumont-Castells

### ► To cite this version:

Alexandre Dumont-Castells. Saint-Cannat (XVIe-XIXe s.), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes. Editions GénéProvence, 2, 96 p., 2013, Série "Gentilshommes de Provence", Alexandre Dumont-Castells, 978-2-918754-11-4. <hal-03514936>

**HAL Id: hal-03514936**

**<https://hal.science/hal-03514936v1>**

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

SAINT-CANNAT (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)  
SON TERROIR, SES DOMAINES  
ET SES GENTILSHOMMES

## DU MÊME AUTEUR

*Lambesc sous l'Ancien Régime (1692-1789), une principauté de Provence oubliée*, Ilv-édition, 2008,  
Thebookedition. com, 2010.

*Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes*, GénéProvence, 2013.

### SOUS LE NOM DE LUC COMPTONE :

*Mémoires provençales d'un revenant*, Thebookedition. com, 2009.

*Nouvelles proches*, Thebookedition. com, 2009.

*L'Homme Marigot*, Thebookedition. com, 2009.

*Le Pouvoir dissimulé des mots*, Thebookedition. com, 2010.

*L'Archéomonde*, t. I : *L'Appel de l'Autre*, t. II : *Les Résurrections*, t. III : *L'Ordalie*, deux tomes, Thebookedition. com, 2012. Finaliste du « Prix Fondcombe 2013 ».

### SOUS LE NOM DE RIGAIRE RAQUIN :

*Miroir sans tain*, Thebookedition. com, 2010.

### AVEC E. NETCHAËVA :

*Des vies et des guerres*, t. I : *Les colombes ne sont pas toutes innocentes (1888-1919)*, t. II : *De la joie aux larmes (1919-1946)*, t. III : *La Dernière Guerre coloniale française en Algérie (1946-1962)*, Thebookedition. com, 2009.

### PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES :

“Résultats de la prospection archéologique de Vinon-sur-Verdon (83)”, in BSRA-PACA, 1999.

“Études diachroniques sur diverses communes dans le Val de Durance (13) au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.”, in Fl. Mocchi et N. Nin, *Carte archéologique de la Gaule du Val de Durance et du bassin d'Aix-en-Provence (C.A.G. 13/4)*, 2006.

“Les têtes coupées de Badasset (Vernègues, 13)”, avec G. Bringer, in J. Chausserie-Laprée *et al.*, in *Le Temps des Gaulois en Provence*, 2000.

## ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

# SAINT-CANNAT

(XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

## son terroir, ses domaines et ses gentilshommes

PRÉFACES

Alexandre Dumont-Castells et moi nous connaissons depuis de longues années et notre amitié s'est affirmée par notre goût commun pour le patrimoine provençal, bien riche et souvent méconnu.

L'œuvre d'Alexandre a commencé par des recherches archéologiques, autant que d'archives, sur le domaine de la ville de Lambesc. Puis, avec son frère Stéphane, la volonté d'évoquer la mémoire des princes de Lambesc, issus de la maison de Guise et ce depuis l'héritage lorrain de Yolande d'Anjou, fille du roy René, épouse de Ferry de Lorraine-Vaudémont.

Le roy René, souverain de Naples et de Jérusalem, comte de Provence et seigneur de Lambesc et de Saint-Cannat (entre autres lieux) a conduit à une collaboration soutenue entre les associations *Au-delà de l'Histoire* (Dumont) et des *Amis du Vieux Saint-Cannat*, avec des reconstitutions historiques en costumes d'époque.

Par la suite, Alexandre Dumont-Castells s'est attaché à l'édition d'ouvrages historiques : Lambesc et ici Saint-Cannat, avec maints autres projets (Rognes, Les Baux...)

Je ne puis que souhaiter le meilleur succès d'une telle démarche à même de rendre à l'Histoire de la Provence ses plus belles pages de gloire...

JEAN-CLAUDE KLEIN,  
*mai 2013,*

*Président émérite des Amis du Vieux Saint-Cannat,  
conservateur du musée Suffren.*

Au nom des membres de l'association *Les Amis du Vieux Saint-Cannat*, je tenais à exprimer notre profonde gratitude à l'auteur de cet ouvrage.

Alexandre Dumont-Castells est membre d'honneur de notre association pour lui avoir apporté son aide et son soutien il y a quelques années.

Aujourd'hui, par ce document, il apporte une contribution importante à l'action de notre association qui a pour but de conserver et de faire connaître le plus largement possible le patrimoine de notre village.

Cet ouvrage sur le terroir, les domaines et les gentilshommes de Saint-Cannat, très documenté, riche, clair, nous permet de mieux appréhender notre histoire en nous plongeant dans l'organisation sociale complexe des siècles passés.

De plus, par ses illustrations, nous avons accès non seulement aux blasons de ces familles qui ont possédé les terres de notre commune, les Anjou, les Forbin, les Suffren, mais aussi aux demeures qu'elles ont édifiées sur notre sol.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que cet ouvrage recevra l'accueil très favorable qu'il mérite et nous renouvelons nos remerciements.

ANNETTE BALDACCIONI,  
*Présidente des Amis du Vieux Saint-Cannat.*

## Mot de l'auteur

---

Ce livre propose au lecteur une découverte du territoire de Saint-Cannat et de sa noblesse à l'époque dite moderne. En cela, il constitue une étude complémentaire de ce qui a déjà pu être publié sur l'histoire de Saint-Cannat. La dernière publication en date fut celle consacrée à l'histoire du bailli de Suffren<sup>1</sup>. Ainsi, ce présent ouvrage se place dans la continuité de ce qui a été écrit sur les Suffren, si ce n'est qu'il privilégie aujourd'hui une approche par la généalogie (des autres familles détentrices de fiefs), par l'héraldique, par la cartographie (Cassini, état-major, etc.) et par les ouvrages historiques s'y référant, tel que – pour ne citer que lui – l'*Armorial général de France* de Charles d'Hozier (1696), dont les volumes 29 et 30 intéressent la Provence et donc Saint-Cannat.

Le lecteur ne devra pas s'attendre à trouver ici une étude exhaustive sur la question, étant donné que nous avons porté le seul choix de ne privilégier que le type de sources évoqué ainsi que quelques sources annexes.

De ce fait, une redécouverte de ces familles, de leur maison et de leurs possessions terriennes à travers la seigneurie et le marquisat de Saint-Cannat a pu être possible. Ceci dit, elle ne propose qu'une restitution partielle<sup>2</sup> des limites territoriales théoriques des fiefs et des arrières-fiefs dépendant de Saint-Cannat entre le XVI<sup>e</sup>, le XVII<sup>e</sup>, et le XVIII<sup>e</sup> siècles et des propriétés détenues par ces familles pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La mise en place de cette étude ne fut pas chose aisée notamment dans le choix des sources retenues. Aussi, bien que conscient de la réelle nature des informations (indivis, etc.) apportées par les cadastres et les livres terriers nombreux pour l'époque étudiée, il nous est apparu préférable de ne présenter objectivement, jusqu'à la Révolution, que les principaux détenteurs des fiefs (seigneurs majeurs et mineurs), puis, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les grands propriétaires et ce, afin de restituer les plus grandes

---

1. Charles-Marie CUNAT, *Histoire du bailli de Suffren*, Adamant Media Corporation, 2001, 443 p.

2. À travers la méthode dite des polygones de Thiessen.

possessions familiales orientées principalement autour du château, de sa ou de ses bastides voire de la bastide seule<sup>1</sup>.

Le but de cet ouvrage fut tout d'abord de dresser succinctement les origines et les généalogies familiales de la noblesse des campagnes et celles des notables (pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle) et de ne s'attarder que sur ceux et celles qui ont contribué, bon gré mal gré, à l'histoire. L'héraldique associée à ces généalogies notables nous a autorisé une restitution chronologique et cartographique des domaines possédés par ces familles, sur quatre siècles, en évoquant – sans les traiter exhaustivement – les familles et les fiefs périphériques à Saint-Cannat<sup>2</sup>.

Ce travail aura permis de poursuivre dans le cadre de cette série "*Gentilshommes de Provence*" la thématique déjà amorcée pour Lambesc et Charleval et publiée aux éditions GénéProvence, *Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes* (2013).

Dans l'esprit du premier ouvrage et de cette nouvelle collection, nous avons aussi fait le choix de traiter par ordre alphabétique les différents domaines du terroir liés à l'histoire de Saint-Cannat et chronologiquement des familles qui s'y succédèrent. Nous avons porté un intérêt particulier à présenter par diverses illustrations chacun des domaines. Ainsi, chaque campagne est introduite par un cliché ancien ou contemporain évoquant la terre, son manoir ou sa bastide.

Au sujet des familles de gentilshommes, chacune est caractérisée par son ou ses blasons principaux ; leur généalogie y est enrichie volontairement de quelques documents ou de clichés les concernant. Autant que faire se peut, on s'attachera à découvrir un acte de décès, une photographie ou une gravure d'un tableau d'un membre d'une des familles de la noblesse locale, etc.

Enfin, ici les communes d'Éguilles et de Puyricard (Aix-en-Provence) se trouveront concernées par cet ouvrage, car Beaupré fut une terre longtemps liée à la seigneurie du Grand Saint-Jean, et la Montaurone et la bastide de la Touloubre, à des gentilshommes impliqués dans la vie administrative de la seigneurie d'Éguilles.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS  
(*alias* Luc Comptone).

---

1. Lorsque le fief ne possédait que celle-ci comme demeure majeure. Nous pensons à *Beaupré* par exemple.

2. Car liée à un moment ou à un autre à l'histoire de Saint-Cannat. Ainsi les Colonia d'Éguilles, les Estienne de Saint-Jean ou les Ventre trouvent leur place dans cet ouvrage ; bien que les biens fonciers qu'ils détenaient principalement se situaient à Puyricard ou à Éguilles et s'étendaient en partie sur le terroir de Saint-Cannat.

## Remerciements

---

Tout d'abord, nous tenons à remercier pour leur aide précieuse :

*Jean-Claude Klein*, conservateur du musée Suffren de Saint-Cannat et *Annette Baldaccioni*, présidente des *Amis du Vieux Saint-Cannat* qui ont bien voulu préfacier cette publication et qui ont accepté de mettre à notre disposition, avec leurs membres, la documentation l'illustrant.

Les héraldistes et auteurs contribuant au programme d'Héraldiquegenweb dont *Jacques Vigneron*, *Jean-Marc Danloup* et *Sébastien Avy*.

*Josie Bolander* pour sa synthèse et ses relevés des minutes notariales sur le canton de Lambesc et sa périphérie intéressant les familles étudiées.

Les généalogistes et contributeurs nombreux sur le site "geneanet.org" tels que *J.-L. Soler*, *J. Bolander*, *F. Barby*, *S. Avy*, *E. Vivian*, *C. de Montvallon*, *R. Lefèbvre*, *R. Rey* et sur les sites traitant d'héraldique et de généalogie ("Francegenweb", les sites ou les blogs de *J. Gallian*, de *G. Dubois*, de *Ch. Ordinis*, etc.).

Les *Archives départementales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

Pour leur autorisation à publier librement un cliché illustrant ce volume :

De leur demeure : *Monsieur le baron Double* (Beaupré) et *Madame Rozan* (la Bargemone) ;

De leur buste (copie en bronze) du bailli de Suffren cédé au musée de la Marine de Toulon, par *Madame la baronne* et *Monsieur le baron de Vitrolles* ;

Des portraits de Joseph-Jean-Baptiste de Suffren et de Paul de Suffren-Saint-Tropez : *Mmes Janine Robin* et *Renée-Martine Robin*.

Aux habitants de Saint-Cannat et des domaines évoqués dans l'ouvrage.  
À la mairie de Saint-Cannat.

## Lexique

---

Pour une compréhension plus que nécessaire, il convient de définir quelques termes d'usage et quelques abréviations apparaissant dans cette publication :

AFFLORINEMENT : c'était l'ensemble de l'évaluation des fiefs.

Ap. : après.

Av. : avant.

BASTIDE : souvent dépendante de la maison du seigneur, elle abritait l'habitation dans le corps de ferme avec toutes ses dépendances (pailler, etc). Un seigneur pouvait laisser la gestion de sa bastide ou de ses bastides et de leurs terres à un ou plusieurs rentiers (nobles ou roturiers). Ce que nous apprend le *Livre de raison*<sup>1</sup>, à titre d'exemple, d'Auguste d'Arquier de Pellicot, entre 1692 et 1745.

COMMUNAUTÉ AGRICOLE : c'était un regroupement d'habitats paysans présent sur un fief ou un arrière-fief à proximité d'une bastide ou d'une maison.

COSEIGNEURIE : elle regroupait sur un fief la "seigneurie majeure" avec les *droits de justice* et la "seigneurie mineure" avec seulement les *droits utiles*. On évoque le terme de *coseigneur* lorsque le *seigneur majeur* avait cédé ses *droits utiles* à un autre seigneur, appelé *seigneur mineur*. Ainsi, la seigneurie majeure pouvait rester aux mains d'une même famille, de génération en génération, tandis que la seigneurie mineure – auparavant vendue par le seigneur majeur – pouvait être aussi transmise, de génération en génération, aux membres de la famille du *seigneur mineur*.

---

1. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, XVII E, 33 à 39.

Cela dit, tout comme le *seigneur majeur*, un *seigneur mineur* pouvait revendre ses *droits (utiles seulement)* sur sa terre à un autre seigneur (noble ou roturier) voire de les rétrocéder au *seigneur majeur*. Dans ce cas, ce dernier était requalifié de “*seigneur de...*” et non plus “*coseigneur de...*”.

DÉCHÉANCE : elle consistait à ramener une famille noble à l'état roturier, ce qui pouvait arriver, par exemple, lors des nombreuses révocations de noblesses concédées.

DÉROGEANCE : elle consistait à faire des actes qui étaient indignes d'une personne noble. Son effet était de faire perdre les privilèges de noblesse, voire la noblesse si celle-ci n'était que récente ou, selon certains, si plusieurs générations de dérogeants se succédaient. La dérogeance ne supprimait pas la noblesse : elle ne faisait qu'en interdire les privilèges. Concrètement, le noble était alors mis à la taille. Aussi, l'enfant de noble, né avant que son père ne dérogeât, conservait la noblesse paternelle originelle, tandis que celui qui naissait après que son père eût dérogé, partageait la situation dérogeante de son père.

DROIT DE FRANC-FIEF : le franc-fief était un fief possédé par un roturier. N'étant plus soumis qu'à des services féodaux réduits et à aucun des services nobles (ost, chevauchée, etc.), il devait payer le “droit de franc-fief” et l'hommage était converti en une simple reconnaissance.

HÔTEL PARTICULIER : c'était une riche demeure de maître en ville. À Saint-Cannat, l'hôtel pouvait être détenu par les possesseurs de fiefs dans les campagnes. Mais la plupart des seigneurs de Saint-Cannat (et parfois des sieurs) possédait à la fois en campagne, leur manoir (communément appelé *château*) ou leur bastide et en ville (généralement à Aix-en-Provence ou à Marseille), pour l'hiver, leur hôtel particulier. Ce fut le cas des familles *Thomassin, Arbaud, Ventre, Bec, Colonia, etc.* Cela dit, certaines familles nobles pouvaient ne posséder qu'une seule maison dans Saint-Cannat sans avoir de vrai domaine dans sa campagne. Elles appartenaient à la noblesse de ville et étaient dite “non fieffées”. Les Suffren possédaient à Aix un hôtel particulier (aujourd'hui disparu dans la rue Suffren) et l'hôtel de Suffren, au 40 du cours des Carrosses (cours Mirabeau) et, par héritage, le Pavillon de Vendôme que Paul de Suffren Saint-Tropez vendit à Van Loo<sup>1</sup>.

MAISON : elle évoquait, au sein du fief, la demeure du maître (château fort, manoir, maison particulière de campagne, etc.).

MAIN-LEVÉE : acte qui ôtait l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription, d'une excommunication.

1. Informations transmises par J.-C. Klein, conservateur du musée Suffren à Saint-Cannat.

MONSIEUR : cette appellation se retrouvait chez certains seigneurs de Saint-Cannat.

SEIGNEUR : le seigneur portait le titre de sa terre lorsqu'il détenait sur son fief exclusivement tous les droits (justice et utiles), que celui-ci était clairement identifié avec sa maison et qu'il détenait cette dernière (ou ne la possédait exceptionnellement plus), qu'il portait le titre lui permettant de jouir seul de tous ses droits pour une terre – avec bastide – qui fut érigée en fief.

SEIGNEURIE : il s'agissait d'un fief aux mains d'un seul et même seigneur disposant de la seigneurie majeure (droits de justice) et de la seigneurie mineure (droits utiles). On qualifiait son détenteur de “*seigneur de...*”.

SIEUR : le sieur était celui qui possédait une *bastide* (voire une *maison*) – habitat principal pouvant rayonner sur un arrière-fief – dépendante du fief sans jouir d'aucuns droits seigneuriaux. À ce sujet, Philippe-Antoine Merlin<sup>1</sup> ajoute : “Les possesseurs de simples fiefs, qui n'avaient ni mouvance, ni censive, et auxquels par conséquent n'était attachée aucune espèce de puissance publique, ne pouvaient pas se dire *seigneurs* mais *sieurs*, c'est-à-dire propriétaires de ces fiefs.”

V. : vers.

?: date inconnue.

1. Dans son *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence : réu-subor*, tome XII, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1815.

2. *Ibid.* p. 613.

## “BEAUPRÉ”

*SAINT-CANNAT*



L'arrière-fief de *Beaupré*, jadis *Bonigas* ou *Bouigas*<sup>1</sup>, est situé à quatre kilomètres au sud-est du village de Saint-Cannat, à un kilomètre au nord de la N7, à hauteur du bois de *Beaupré*, et à 1,5 kilomètre à l'est de la *Commanderie de la Bargemone*. Ce domaine est aussi, à 500 m, à l'ouest de l'ancien fief du *Grand-Saint-Jean*<sup>2</sup>, à Puyricard, duquel il dépendit durant de nombreuses années.

Parler de *Beaupré* sans évoquer le fief du *Grand-Saint-Jean*, cela serait tout d'abord nier l'existence d'une terre – aujourd'hui saint-cannadène<sup>3</sup> – au sein de son entité d'origine, de rejeter l'histoire de ses seigneurs attachés à l'histoire de l'agglomération aixoise de Puyricard et de celle finalement de Saint-Cannat. Comme l'évoqua A.-M.

---

1. A.-M. DE LA TOUR-KEYRIÉ, *Excursions aux environs d'Aix*, Aix, Achille Makaire imprimeur-libraire, 1890, 176 p.

2. En 1560, Jean Estienne acquit le domaine de *Saint-Jean de la Salle* (Grand-Saint-Jean) et en reconstitua le fief (“Journées européennes du patrimoine – Quand femmes et hommes construisent Éguilles”, délégation du Patrimoine de la mairie d'Éguilles, 18 et 19 septembre 2010, p. 11).

3. Bien que, d'après J.-C. Klein, le féminin dût être “[saint-]cannadène” et non “cannadène”.

de La Tour-Keyrié, ce fut vers la Révolution que *Bouigas*, *le Seuil* et *Brégançon* furent démembrés du domaine du *Grand-Saint-Jean*. *Beaupré* en fut détaché définitivement.



“ARMES DES ESTIENNE DE SAINT-JEAN DE LA SALLE”

“De gueules à la bande d’or accompagnée en chef d’un gland d’or, tigé et feuillé du même, et en pointe d’un besant aussi d’or ; au chef cousu d’azur chargé de trois étoiles du second”

Devise : “*Nunquam defluet*” ; “*Fluere desinet unquam*”

La famille des Estienne<sup>1</sup> de Saint-Jean de la Salle appartenait à l’ancienne roture aixoise anoblée<sup>2</sup>. Elle descendait de Peres Gabriel<sup>3</sup> Cohen, *alias* Honoré (av. 1500-?), marchand juif converti au catholicisme à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Dans plusieurs actes, il était déjà qualifié d’écuyer. De son union avec Marguerite d’Antoine, il eut un fils aîné, Jean (?-1593), écuyer, seigneur de Saint-Jean de La Salle, aussi marchand, qui devint en 1560 premier consul d’Aix-en-Provence et procureur du Pays après avoir été notaire puis secrétaire de l’archevêque. Il fut l’auteur<sup>4</sup> de la branche des seigneurs de Prunières et de Montfuron. Nous l’avons évoqué plus haut, celui-ci acquit le domaine du “Grand Saint-Jean” qu’il reconstitua en fief<sup>5</sup>. Mais ce fut le 3 novembre 1582<sup>6</sup>, que son fils, François<sup>7</sup> (1549-1593), fut investi seigneur du fief de Saint-Jean par l’archevêque d’Aix,

1. Famille néophyte, autre que celle des Estienne de Lambesc et de Venelles. Branche dont fut issu Honoré d’Estienne d’Orves (1901-1941), capitaine de frégate, compagnon de la Libération, mort pour la France le 29 août 1941 au Mont-Valérien, époux le 29 octobre 1929 à Pleugueneuc d’Éliane de Lorgeril (1909-?), fille de Jacques, comte de Lorgeril et d’Yvonne Hecquet de Beaufort.

2. *Op. cit.*, note 2, p. 9. On dénombre les familles Thomassin de la Garde, Bonfils de Canaux, Dedon de Pierrefeu, Gauthier de Grambois, de Roux etc.

3. Fils de Gabriel Cohen et de Joye Marie Stevenesse de Verdenia (qui devint Marie Estienne).

4. René BORRICAND, *Nobiliaire de Provence*, 1976, p. 430.

5. Charles Roman, écuyer d’Aix, vendit à Jean d’Étienne, seigneur de Saint-Jean de la Salle, ses métairies, ses bâtiments, ses jas, ses étables, ses jardins, ses vignes, ses prés et terres, sis au terroir de Puyricard, et au quartier de Notre-Dame de Lignane. Source : 1G 67 (Liasse) – 3 pièces en parch. 18 papier, 1 plan.

6. *Op. cit.*, note 1, 176 p.

7. “François fut grand par ses emplois, puisqu’il fut, premièrement conseiller au Parlement d’Aix en décembre 1572, puis président aux Enquêtes à Paris, et ensuite Premier président aux Enquêtes du Parlement de Provence, reçu le 9 novembre 1575, et enfin Président à mortier en ce même Parlement, reçu l’an 1585. Il fut grand par son alliance avec l’une des plus grandes maisons de

Alexandre Canigiani, seigneur majeur de Puyricard. Ce qui induisait pour François d’Estienne (1549-1593) qu’il possédait tous les droits de haute, moyenne et basse juridiction sur ses terres. Outre le château féodal de Saint-Jean-de-la-Salle, son fief comprenait les arrières-fiefs de *Lignane*, de *Bouigas* (*Beaupré*), du *Seuil* et de *Brégançon*.

Au cours des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, les Estienne de Saint-Jean furent honorés plusieurs fois par la visite des souverains et de leur convoi royal de passage en Provence. Ainsi, le roi Charles IX, sa mère Catherine de Médicis et le roi de Navarre – le futur Henri IV – dînèrent chez Jean d’Estienne de Saint-Jean (?-1593), le 19 octobre 1564. Louis XIII s’y arrêta aussi, en novembre 1622, et enfin Louis XIV, le 17 janvier 1660.

De fait, entre Puyricard, Saint-Cannat et Éguilles, Gabriel d’Estienne de Saint-Jean de la Salle (1583-1630), seigneur de Prunières, président à mortier au Parlement de Grenoble, fils de François (1549-1593), possédait aussi – en plus du fief du “Grand Saint-Jean” – la seigneurie de Montfuron et, en 1622, à Éguilles, 189 hectares au *Plan d’Aussel*. Un de ses frères détenait encore 34 hectares à *La Touloubre*<sup>1</sup>. Pourtant, une partie de cette famille émigra de Provence et du domaine familial. Ce furent les fils de Gabriel (?-1630)<sup>2</sup>, président au Parlement de Provence, qui l’abandonnèrent pour se fixer en Dauphiné<sup>3</sup>.

Lorsque l’ancien manoir féodal fut ravagé par un incendie, le château actuel du Grand-Saint-Jean fut édifié par Charles d’Estienne. Malheureusement, sans héritier mâle, ce dernier seigneur légua son fief du “Grand-Saint-Jean” et ses arrières-fiefs à sa fille, Françoise ou plutôt Louise d’Estienne (?-av. 1715). Le 18 février 1664, celle-ci épousa par contrat Joseph<sup>4</sup> de Martiny (?-ap. 1715), seigneur de Brenon, trésorier général de France au bureau de la généralité d’Aix (1665)<sup>5</sup>, qui le transmit à leurs héritiers, en 1672.

*la Province, puisqu’il épousa, suivant contrat du 14 juillet, Honorée de Pontevès, sœur du grand Pompée de Pontevès, seigneur du Buoux. Il fut encore plus grand par son éminent savoir et par les rares qualités de son esprit. Après avoir fait son testament le 25 de septembre 1593, il mourut le 2 octobre suivant dans la ville d’Avignon, où les affaires de la Ligue l’avaient obligé de se retirer. Son corps fut mis en dépôt dans l’église Saint-Agricol d’Avignon, et la pompe funèbre ne fut faite qu’une année après, dans l’église métropole de Saint-Sauveur à Aix, le 7 décembre 1594, mais avec une magnificence extraordinaire, car il y eut une chapelle ardente, deux chœurs de musique, deux cents flambeaux portés par autant de pauvres vêtus de noir ; le Parlement y fut en corps et en nombre infini de personnes de qualité voulurent assister à ses funérailles.”* (Notes du marquis de Boisgelin)

1. *Op. cit.*, note 2, p. 11.

2. Quatrième fils de François (1549-1593).

3. Gustave CHAIX D’EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1918, Évreux, impr. Charles Hérissey, tome XVI, p. 280.

4. Fils de Pierre de Martiny (?-av. 1690), sieur de Brenon, avocat à Aix, vétéran au siège de Castellane, le 14 décembre 1668, par arrêt du Parlement de Provence, lieutenant particulier criminel au siège de Castellane, vétéran en 1664 et de Anne Augery.

5. Source : arbre généalogique et travaux en ligne, sur geneanet.org, de Gwenaël DEVALIÈRE.

Traditionnellement, les Estienne de Saint-Jean étaient inhumés dans leur tombeau de famille sis en l'église de Saint-Sauveur d'Aix et dans la chapelle Saint-Jean. Ils détenaient deux hôtels particuliers à Aix au 17, rue Gaston-de-Saporta et au 27, cours Mirabeau.



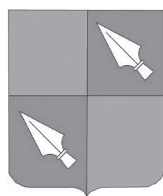
“ARMES DES MARTINY”

*“D’azur à la bande d’argent, accompagnée en chef d’un cœur et en pointe d’une colombe tenant dans son bec un rameau, le tout de même”*

Ce fut opportunément que les Martiny de Brenon acquirent, par mariage, le domaine du *Grand-Saint-Jean* et ses arrières-fiefs dont, provisoirement, *Bouigas* (*Beaupré*). En effet, il semble que leur fils, Pierre de Martiny de Saint-Jean (1665-1743), doyen du Parlement de Provence (1743), céda *Bouigas* aux Renaud peu avant sa mort, car son fils aîné, Joseph, – qu’il eut d’un second lit avec Madeleine de Thibaud de Sannes (1694-1745) – n’était plus qualifié que de chevalier, seigneur de Saint-Jean et de Brégançon ; de même, son cadet, Joseph-Paul-Augustin, fut seul chevalier, seigneur de Brégançon, d’Ymmonville et d’Allones.

Avant 1739, l’histoire de *Bouigas* fut donc inexorablement liée au fief du *Grand-Saint-Jean*. Ce fut en 1739 qu’une bastide fut bâtie pour servir d’arrière-fief légitime, sous le nom de *Beaupré*, à la famille Renaud. De fait, cet ancien domaine – qui paraissait inaliénable du *Grand-Saint-Jean* – était en train de s’émanciper.

Alors, les Martiny de Saint-Jean-de-la-Salle demeuraient seuls seigneurs de Saint-Jean et de Brégançon. L’émancipation du domaine de *Beaupré* survint lorsque celui-ci fut rattaché juridiquement, après 1789, à la commune de Saint-Cannat.



“ARMES DE THÉRÈSE REYNE RENAUD”

*“De gueules, à un fer de lance d’argent posé en bande, la pointe en haut en 2 et 3 et d’attente des Renaud de Beaupré en 1 et 4”*

1. Ces armes sont une proposition illustrative du seul auteur de l’ouvrage.

N’ayant probablement aucun lien avec les Renaud d’Alleins<sup>1</sup>, les Renaud de Marseille étaient originaire de la paroisse Saint-Martin. Ils acquirent pendant moins d’une quarantaine d’années le domaine de *Beaupré*. Ce qui leur valut d’associer leur patronyme à cette terre sise entre Saint-Cannat et Puyricard.

Prospère dans le domaine du négoce marseillais, le sieur Jean-Louis<sup>2</sup> Renaud (av. 1730-ap. 1780) s’allia à une famille de la noblesse du Vaucluse et de Sarriens (diocèse d’Orange), les Lincel. Il épousa, le 4 août 1750, la fille du défunt sieur Anne François Joseph de Lincel (1646-1726), lieutenant-colonel du Dauphin-Cavalerie, seigneur de Lincel, et de feu dame Françoise de Beauvezet (av. 1689-1739), dame de Beauvezet et de Fonteinettes : Thérèse<sup>3</sup> (1718-ap. 1780), dame de Lincel. L’occasion de ce mariage fut aussi l’instant pour le couple concubin de légitimer la naissance de leur fille, Thérèse Reyne<sup>4</sup>, née à l’origine de “parents inconnus” en la paroisse des Accoules, le 21 mai 1745 et qui, au jour de ce mariage, n’était pas présente à Marseille.

« *L’an mil sept cent soixante dix sept et le douze mars après une seule publication sans opposition dans cette paroisse et dans celle de St-Martin de la ville de Marseille ainsi qu’il conste par le certificat de M<sup>e</sup> Olivier chanoine curé de la ditte paroisse de St-Martin en datte du jour d’hier, vu la dispense des deux autres duement insinuée le cinq du present mois au greffe des insinuations Ecclesiastiques de ce diocèse et le six du present mois à celui de Marseille, nous vicaire soussigné avons béni en foie de notre Ste mère l’Eglise le mariage entre M<sup>e</sup> Joseph Estienne Renaud de Beaupré agé de vingt et un an fils de M<sup>e</sup> Jean Louis Renaud seigneur de Beaupré et de Dame Thérèse de Lincel ici presents et consentants, demeurant sur la D[it]e paroisse de St-Martin d’une part, et Delle Genevieve Modeste Sabatier agée de vingt deux ans, de la ville de Marseille et demeurant depuis plusieurs années sur cette paroisse fille de Mr Cyprien Sabatier ancien Directeur de la monnoye dans cette ville ici present et consentant et de Dame Marie Anne Charlotte Long d’autre part. Les temoins ont été M. Joseph Esmenard du Mazet ancien garde du Roi, M<sup>e</sup> Jean-Baptiste de Gardanne ancien officier d’infanterie, M<sup>e</sup> Joseph Durand ancien commissaire de la marine, et M<sup>e</sup> Jean François Lieutaud Bourgeois, temoins requis et signés avec nous, les parties consentantes et leur parents respectifs. [...] ».*

Acte de mariage de Joseph Estienne Renaud de Beaupré  
et Geneviève Modeste Sabatier  
(paroisse de St-Martin de Marseille)

1. Des marquis d’Alleins et des seigneurs d’Aurons.
2. Fils majeur de Jean Renaud (?-ap. 1750) et de feu demoiselle Catherine Lavabre (?-av. 1750) (d’une famille de négociant de Marseille).
3. Thérèse de Lincel ainsi que ses parents étaient résidents en la paroisse de Saint-Martin de Marseille depuis presque dix ans. Armes des Lincel : “De gueules à un fer de lance d’argent, posé en bande, la pointe en haut.”
4. Fille mineur qu’ils marièrent en la paroisse de Saint-Martin de Marseille le 2 août 1763 à noble Joseph Esménard (1732-1801), seigneur du Mazet de la seigneurie de Charleval (dans A. DUMONT-CASTELLS, *Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, son terroir, ses domaines et ses gentilshommes, GénéProvence, 2013).

D'après les registres paroissiaux de la paroisse Saint-Martin de Marseille, il apparaît que Monsieur Jean-Louis Renaud (av. 1730-ap. 1780) devint seigneur de Beaupré entre 1763 et 1777. Ce fut ainsi que le domaine de *Beaupré* et sa bastide servirent de maison de campagne et peut être de relais familial lorsque les Renaud se rendirent à Sarriens dans la famille des Lincel. En effet, nous apprenons, qu'en 1763, au jour du mariage de leur fille Thérèse Reyne Renaud (1745-ap. 1801), le couple parent vivait principalement rue des Petites-Maries (paroisse Saint-Martin de Marseille). En 1771, Louise Paul Renaud (v. 1755-ap. 1771), la cadette, fut mariée à Louis Charles Laurens<sup>1</sup> tandis que l'héritier des Renaud de Beaupré, le sieur Joseph Étienne Renaud de Beaupré (1756-ap. 1780), ancien officier d'infanterie convola le 12 mars 1777 avec la fille de l'ancien directeur de la Monnaie de Marseille, Cyprien Sabatier, et de dame Marie-Anne Charlotte Long, demoiselle Geneviève Modeste Sabatier (1755-ap. 1780). De leur union vint au monde une petite fille qui ne survécut pas : Louise-Thérèse Renaud de Beaupré (1780-1780).

Autour de la famille de ces seigneurs mineurs, Renaud, la bastide et l'arrière-fief de *Beaupré* étaient servis par quelques familiers. Ainsi, l'acte de mariage de Pierre Hours, le 26 septembre 1785, à Saint-Cannat, nous apprend que l'homme y avait résidé et y fut jardinier assurément mais probablement au service des Boyer d'Éguilles. Fait admis, lors de cet événement, *Beaupré* était dépendante de la paroisse de Saint-Cannat.



“ARMES DES BOYER D'ÉGUILLES”

“D'azur à une étoile d'or au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écusson d'azur embelli d'une fleur de lys d'or”

À une date indéterminée, *Beaupré* fut acquis par les seigneurs d'Éguilles. Certainement, par les Boyer d'Éguilles et par Alexandre III “Ferdinand” de Boyer d'Éguilles (1816-1886), comte d'Éguilles, qui en hérita probablement de son père Alexandre II de Boyer d'Éguilles (1773-1841), seigneur d'Éguilles, puis officier au service de la Prusse.

Tout nous porte à l'admettre au moment où le frère aîné d'Alexandre III (1816-1886), Pierre Alexandre Octave “Louis” de Boyer d'Éguilles (1814-1864), marquis d'Éguilles, partit pour Paris<sup>2</sup> où il s'installa momentanément en famille avant de

1. Source : arbre de Hervé DE BRESSY en ligne sur Geneanet.org.

2. Après avoir épousé à Lyon le 19 octobre 1851 Françoise Rigaud (1827-?), fille d'un chapelier, Firmin Rigaud.

quitter la France pour la nouvelle colonie d'Algérie<sup>1</sup>. Ce ne fut qu'en 1854 que la comtesse d'Éguilles<sup>2</sup> se sépara de *Beaupré*.

Les Boyer d'Éguilles descendaient<sup>3</sup> de Guilhem Boyer (v. 1450-v. 1510), commerçant et roturier d'Ollioules (83). Il semble que ce fut son fils, Antoine de Boyer (1507-1555), négociant, qui fut anobli lorsqu'il devint seigneur de Bandol (83). Le fils cadet, Vincent I<sup>er</sup> de Boyer (1537-1587), fut l'auteur des seigneurs d'Éguilles avec un fils – que lui donna son épouse<sup>4</sup> Marie de Corolis (1550-1587) – Jean-Baptiste I<sup>er</sup> de Boyer d'Éguilles de Malherbe<sup>5</sup> (1578-1648), chevalier, seigneur d'Éguilles et conseiller au Parlement de Provence (1604). Son arrière-arrière-petit fils, Pierre-Jean de Boyer d'Éguilles (1682-1757) fut procureur-général au Parlement de Provence, seigneur d'Éguilles, seigneur puis marquis d'Argens (1722).



Jean-Baptiste II de Boyer d'Éguilles (1645-1709), seigneur d'Éguilles.

1. Il mourut le 15 août 1864, à Boghre (Algérie).

2. Il ne put que s'agir que de la comtesse Anna della Caridad Bonne (1813-1895), épouse d'Alexandre III de Boyer d'Éguilles (1816-1886) lorsque la mort frappa sa belle-mère, à Éguilles, la marquise d'Éguilles, Gabrielle Saint-Germain Dalissieu (1788-1853).

3. Source Geneanet.org : arbre en ligne et travaux de Fraternelle de Montvallon.

4. Ils se marièrent le 9 décembre 1569 à Ollioules (83). L'épouse était la fille de Louis “dit La Jambe de bois” de Coriolis (1524-1600), deuxième président à mortier du Parlement de Provence (1568) et d'Anne d'Escalis de Bras (v. 1530-?), dame de Bras.

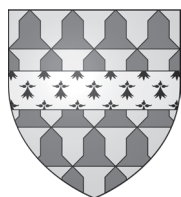
5. Il fut le neveu du célèbre poète, François de Malherbe et fut dépositaire de ses manuscrits ; il demanda à être inhumé dans le caveau de son oncle à la différence des autres seigneurs d'Éguilles qui furent inhumés dans le tombeau de famille à Éguilles.

Il fut le fils de Jean-Baptiste II de Boyer d'Éguilles (1645-1709), conseiller au Parlement de Provence (1677), seigneur d'Éguilles, de Vacquières et de Joyeuse-Garde, peintre et riche collectionneur et amateur distingué des beaux-arts, et de Jeanne-Marie Surle d'Argens (v. 1650-1716), dame d'Argens et de Taradeau.

Nous savons des Boyer d'Éguilles qu'ils intentèrent plusieurs procès, aussi bien à des administrés<sup>1</sup> d'Éguilles, en 1771 ou vers 1815, qu'à des membres de leur propre famille comme celle des Boyer de Foresta<sup>2</sup>, marquis de Bandol, en 1769 et 1770, voire entre père et fils ou entre frères.

En 1818, après plusieurs mémoires et plaidoyers, nous trouvons un procès<sup>3</sup> intenté, en 1819, entre Pierre-Jean de Boyer père, marquis d'Éguilles, contre son fils le sieur d'Éguilles, Alexandre-Jean-Baptiste-Vincent de Boyer d'Éguilles.

Puis un autre procès<sup>4</sup>, en 1822, cette fois-ci entre les deux frères, le sieur Alexandre-Jean-Baptiste-Vincent de Boyer d'Éguilles<sup>5</sup>, l'aîné, marquis d'Éguilles, contre son cadet le sieur et chevalier d'Éguilles, Jean-Alexandre-Luc de Boyer d'Éguilles.



“ARMES DES DOUBLE”

“Vairé d'or et de gueules, à la fasce d'hermine brochant sur le tout”

Devise : “Nec impar duobus”

La gentilhommière de *Beaupré* entra en possession des Double vers 1854. Lorsqu'Émile Double (1811-?), armateur dans la cité phocéenne, acheta le domaine à la comtesse d'Éguilles.

Partageant leur vie entre leur domaine de Saint-Lambert<sup>6</sup>, dans le Luberon, et celui de Marseille, dans le quartier du Roy-d'Espagne, *Beaupré* leur servit essentiellement d'étape afin de faire relais pour leurs chevaux. Puis, un vignoble fut planté

sur leur domaine en 1892 par le baron Émile<sup>1</sup> afin de fournir les cafés de Marseille<sup>2</sup>. De nos jours, *Beaupré* appartient toujours à cette prestigieuse famille.

Originaires<sup>3</sup> d'Île-de-France, voire de Péronne (71)<sup>4</sup>, les Double furent anoblis par charge en 1378 par Charles V, roi de France, grâce à Martin Double, conseiller au Châtelet de Paris.

Pierre Émile Sulpice Double (1811-?) était le fils d'un négociant de Marseille : Joseph Sulpice Double (v. 1780-v. 1835) et de Marie Rosalie Antoine Romagnac. Au xvii<sup>e</sup> siècle, cette famille fit souche en Midi-Pyrénées, dans le Tarn-et-Garonne, où le grand-père de Pierre Émile Sulpice, Jean Double (?-1793), descendait d'une lignée d'apothicaire de Verdun-sur-Garonne (82) ; en toute logique, Jean fut donc marchand apothicaire<sup>5</sup>. Il avait épousé, le 15 novembre 1763 à Montech (82), Jeanne Marie Rey. Elle lui avait donné trois garçons, dont le père d'Émile (1811-?), et une fille. Auteur de la branche cadette, Sulpice Double (1780-?) s'installa à Marseille. Cette famille compta moult écuyers et consuls, procureurs et notaires du roi, un évêque, de Tarbes, et l'un des fondateurs de l'Académie de médecine, élu membre de l'Institut en 1832 : il s'agissait de François-Joseph Double (1776-1842) qui mourut à Paris.

1. AD 13 – 134 J 132 et 134 J 133.

2. AD 13 – 134 J 134.

3. AD 13 – 134 J 135.

4. AD 13 – 134 J 136.

5. Certainement Alexandre II de Boyer d'Éguilles (1773-1841), seigneur d'Éguilles.

6. À Marseille, cette famille était appelée usuellement et sans décret quel qu'il soit “Double de Saint-Lambert”.

1. Son arrière-petit-fils, Maurice Louis Marie Léopold Double (1890-1916), compta parmi les jeunes soldats morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale. Il était soldat auprès du 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie de l'armée d'Afrique. Sa sœur, Marie-Louise (Lily) Double de Saint-Lambert (1891-1974) abrita artistes et juifs au château Pastré dans les quartiers sud de Marseille. Château qui était celui de son époux Jean André Hubert Pastré (1888-1960), comte.

2. D. AUZIAS et alii, *Petit Futé – Mon city guide – Aix-en-Provence, Pays aixois et salonnais*, Petit Futé, impr. Chirat, 2012, p. 52. Le baron Émile Double résidait au 4, rue Venture à Marseille (13). Le 15 décembre 1842, il y épousa Joséphine Antoinette Adeline Lafon (1802-?).

3. Avec tous nos remerciements pour les travaux de Franck TOMI, alias Kalliste13, publiés sur Geneanet.org.

4. En 1228, avec Bernard Double.

5. Remerciements aussi à Maalan PETIGNOT pour ses travaux complétés sur Geneanet.org.

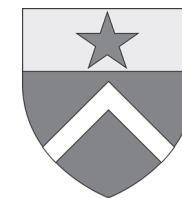
## “LA BARGEMONE”

*SAINT-CANNAT*



À quatre kilomètres et demi au sud-est de Saint-Cannat et à cinq cents mètres au sud de la N7, la *Commanderie de la Bargemone* est aujourd’hui proche et distincte de la cave coopérative vinicole du même nom.

Après la création de la commanderie par les Templiers au XIII<sup>e</sup> siècle, le domaine appartient successivement au comte des Baux, à la famille Arbaud de Bargemon, aux Thomassin de Bargemon, aux Trimond de Bargemon et aux Esmivy d’Auribeau.



“ARMES DES ARBAUD DE BARGEMON”

*“D’azur à un chevron d’argent, au chef d’or chargé d’une étoile de gueules”*

*Devise : “Nascitur et perit ira”*

Cette famille était originaire de Provence et était connue dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Elle fut maintenue dans sa noblesse à Aups, Brest, Blonzac, Marseille, Porchères et Toulon en 1667, 1668 et 1669.

René Borricand<sup>1</sup> précise que Barthélémy d'Arbaud, chancelier du roi Robert, comte de Provence, était déjà qualifié de chevalier dans des actes de 1324 et 1326. De son mariage avec Béatrix de Fos, il eut deux fils en Jean, l'aîné, qui s'établit à Arles et fut à l'origine de la tige des Arbaud de Blonzac<sup>2</sup> et en Melchior, le cadet, qui succéda aux seigneuries de son père détenues en Haute-Provence. Ce fut de ce dernier aïeul que Guillaume d'Arbaud (1420-ap. 1506), marchand drapier et coseigneur d'Aups, seigneur de Saint-Jean-de-Brest, sieur de Callas et de Comps descendait. Et ce fut ce Guillaume d'Arbaud (1420-ap. 1506) qui acquit le fief de *Bargemon*. Il épousa, en 1460, Honorade de Fabry. Cette union lui permit de confirmer à leurs héritiers<sup>3</sup> le fief maternel de Fabrègues.

La *Commanderie de la Bargemone* demeura certaine aux Arbaud-Bargemon avec Honoré<sup>4</sup> d'Arbaud (1500-1598), sieur de Bargemon<sup>5</sup>, conseiller à la Cour des comptes<sup>6</sup> d'Aix, maître rational à la Chambre des comptes de Provence (reçu en 1523) et grand-père de Lucrèce (1582-ap. 1641). Elle quitta le giron des Arbaud lorsque son fils, Pierre (1550-1590), se contenta de la transmettre à son unique héritière, Lucrèce (1582-ap. 1641), à son gendre, Alexandre de Thomassin (1574-1644) et à leurs enfants.

Retenons de cette prestigieuse famille qu'elle eut treize chevaliers de l'Ordre de Malte reçus entre 1607 et 1782 dont Honoré d'Arbaud-Bargemon (1500-1598). Ce fut encore de cette famille qu'était issu Bache-Alexandre (1720-1793) dit "le Comte d'Arbaud", gouverneur de la Guadeloupe (1775-1782) et lieutenant-général des armées navales (1782), qui mourut en 1793 en prison à Aix-en-Provence après avoir été arrêté comme "suspect". Tout comme le bailli de Suffren, il entra jeune dans la

1. *Op. cit. note 6, p. 91.*

2. Ils firent souche en Languedoc.

3. Pierre, l'aîné, père de Jacques d'Arbaud dit "Le Majeur" qui fut la tige des seigneurs de Rognac ; Honoré d'Arbaud qui reçut la seigneurie de Saint-Jean-de-Brest et auteur de la branche des Arbaud de Brest et de Châteauvieux et enfin Jean d'Arbaud, le cadet, seigneur de Fabrègues.

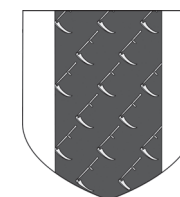
4. Le 23 juillet 1523, il épousa Marguerite de Laugier (1507-1577), dame d'Esparron, à Aix-en-Provence.

5. Orthographié "Bargemont", dans ROUX-ALPHÉRIAN, *Les Rues d'Aix ou recherches historiques sur l'ancienne capitale de Provence*, éd. Aubin, Aix, 1846, t. II, p. 12.

6. ROUX-ALPHÉRIAN, 1816, *op. cit.*, p. 11, montre à travers le mariage de la fille d'Honoré d'Arbaud, Catherine, ô combien les membres du Parlement ou de la Cour des comptes étaient respectés et considérés à la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. En effet, lorsque la fille d'un magistrat se mariait et si son futur mari n'était pas aussi le fils d'un magistrat, elle avait le pas sur lui et était nommée la première dans le contrat de mariage.

Marine royale, devint commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1785) et reçut une pension de 3 000 livres sur le budget de l'Ordre. Il mourut sans héritiers.

Le 4 juillet 1602, Alexandre de Thomassin (1574-1644), seigneur d'Aynac et de Peynier, conseiller honoraire au Parlement de Provence, épousa Lucrèce<sup>1</sup> d'Arbaud de Bargemon (1582-ap. 1641), fille de Pierre, écuyer, seigneur de Bargemon, Esparron et Peynier, procureur du pays de Provence et premier consul d'Aix (1585) et d'Honorade Isoard de Matheron (1550-1615), dame de Peynier. De par cette union à la maison d'Arbaud-Bargemon, il s'assura l'arrière-fief de *la Bargemone* qu'il transmet à ses héritiers, les marquis de Peynier.



"ARMES DES THOMASSIN DE BARGEMON"

"De sable à des faux renversées sans nombre d'or adextrées et senestrées d'argent"

Devise : "Agnosce tuos, fidelitatis proemium"

Les Thomassin étaient issus d'une des plus illustres familles de robes provençales. Ce fut à la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle que Thomassin<sup>2</sup> de Thomassin (?-1498), marchand teinturier d'origine piémontaise, fut anobli par le roi René par lettres patentes du 9 septembre 1479. Son petit-fils, Jean-André de Thomassin (?-1592), docteur en droit et avocat, conseiller au parlement d'Aix (1569) acquit la seigneurie d'Aynac, dans la viguerie de Digne, en 1574 et fut seigneur de Sigonce. Celui-ci épousa<sup>3</sup> la fille d'un marchand néophyte, Jean d'Estienne, sieur de Saint-Jean de la Salle<sup>4</sup> et d'Antoinette de Meyran d'Ubaye.

Le couple eut sept enfants dont Jean Étienne (1565-1631), avocat général au parlement de Provence, qui devint seigneur de Saint-Paul<sup>5</sup> par son union, en 1602, avec Claire de Cabre, demoiselle de Saint-Paul<sup>6</sup>. Sa sœur, Louise, épousa en 1595 Joseph d'Arbaud-Gardanne ; leur benjamin, Jean-Augustin (1561-?), fut le

1. Elle eut un frère, Jean-Baptiste d'Arbaud, seigneur de Peynier et de Bargemon, premier consul d'Aix (1617), qui épousa Anne de Rochas, dame en partie d'Aiglun, par contrat du 22 mai 1599 à Digne (04), notaire Costelier. De ce mariage naquit Antoine d'Arbaud de Matheron élu évêque de Sisteron de 1648 à 1666.

2. Natif de Pignerol.

3. Catherine d'Estienne, par contrat le 7 mai 1554 à Aix.

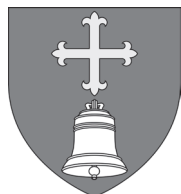
4. Ou le "Grand Saint-Jean" à Puyricard (13).

5. Il est l'ancêtre des marquis de Saint-Paul.

6. Cette terre fut levée en marquisat par lettres patentes du roi en mai 1682.

fondateur de la branche<sup>1</sup> des seigneurs de Lamanon et de Tourtour. Le cadet des frères, Alexandre (1574-1644), fut celui des seigneurs d'Aynac, de Peynier et de la terre de *la Bargemone* à Saint-Cannat. Quant au benjamin des garçons, Joseph (1577-?), il donna naissance à la branche des seigneurs de Loubet, Taillas et de la Garde qui s'éteignit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Alphonse de Thomassin (1614-1674), conseiller à la Cour des comptes de Provence, seigneur d'Aynac et de Mazaugues, l'aîné<sup>2</sup> des garçons d'Alexandre de Thomassin (1574-1644) et de Lucrèce d'Arbaud de Bargemon, se maria en 1640 à Françoise de Carradet de Bourgogne. Leur fils aîné, Louis<sup>3</sup> de Thomassin (1647-1712), co-seigneur de Mazaugues, conseiller à la cour des comptes de Provence et collectionneur de manuscrit et médailles, fut gravement impliqué dans "L'Affaire de la Régale" (vente de livres) au point de devoir quitter le royaume en 1689. Sa descendance ne fut pas plus chanceuse car Henri-Joseph<sup>4</sup> (1684-1743), seigneur de Mazaugues, président aux enquêtes du Parlement de Provence en 1723, perdit tous ses enfants en bas âge ; son second fils, Joseph de Thomassin, seigneur de Bargemon, connut le même sort. Ce dernier vendit la riche bibliothèque paternelle à monseigneur Inguibert, évêque de Carpentras. En toute logique, tout l'héritage des Thomassin de Mazaugues de Bargemon passa à Anne Gabrielle de Thomassin (v. 1670-1752) qui le transmit par son mariage le 18 février 1717 à Aix à ses héritiers qu'elle eut du lit de Louis de Trimond-Puimichel (v. 1660-1758).



“ARMES DES TRIMOND DE BARGEMON”

“D'azur à une cloche d'argent surmontée d'une croix fleurdelysée d'or”

Devise : “In hoc signo vinces”

La famille de Trimond était ancienne et originaire des Alpes-de-Haute-Provence, des environs de Digne ; elle était d'extraction chevaleresque. Elle fut maintenue

1. Elle s'acheva par un officier tué à la bataille de Ramillies (23 mai 1706).
2. Le cadet des garçons, Jean-Baptiste (1613-1674), conseiller au parlement d'Aix, seigneur de Peynier et d'Aynac, convola le 1<sup>er</sup> juin 1636 à Aix avec Aimare de Forbin-La-Fare (1619-1690). Ce couple devint auteur de la branche des marquis de Peynier.
3. Époux de Gabrielle de Séguiran, demoiselle de Bouc, le 20 juillet 1676.
4. Il enrichit les collections de son père et laissa à sa mort une bibliothèque monumentale. Il fut considéré à son époque comme “un des grands savants de l'Europe”.

noble en 1668 et 1697 en Languedoc. Le premier des ancêtres connus fut Pierre<sup>1</sup> de Trimond (v. 1300-ap. 1313). Il fut seigneur de La Penne, de La Tour et de Tartonne. Sa descendance se fixa ensuite aux Mées puis à Aix où elle devint une importante famille de robe. Raimond de Trimond (1200), gouverneur d'Aigues-Mortes, pourrait être un des aïeux communs à cette famille.

Antoine de Trimond, marié à Marguerite de Bus, testa en faveur de ses deux fils, Louis de Trimond qui se fixa à Nîmes et Honoré des seigneurs d'Aiglun et de Puimichel. Louis<sup>2</sup> de Trimond-Puimichel (v. 1660-1758), seigneur de Puimichel en partie, transmit à son fils Henri-Joseph Gabriel de Trimond (1720-1789), chevalier, seigneur Haut-justicier de Tartonne, de Puymichel, de Hauteval et des Trémoux, conseiller au parlement d'Aix<sup>3</sup>, son fief<sup>4</sup> de *la Bargemone*. L'épouse<sup>5</sup> de ce dernier, Dorothée Durand (v. 1730-?), lui donna deux filles<sup>6</sup> dont Marguerite Dorothée de Trimond (1760-1834). Le 15 novembre 1781, elle convola<sup>7</sup> avec Alexandre Jules-Antoine de Fauris de Noyers de Saint-Vincent<sup>8</sup> (1750-1819), chevalier et seigneur de Saint-Vincent.

1. <http://gw1.geneanet.org/fraternelle?lang=fr&m=N&v=de%20TRIMOND>

2. Fils d'Honoré, auteur de la branche des seigneurs d'Aiglun et Puimichel.

3. Le 8 octobre 1740, en la charge de Jean Augustin, son oncle.

4. Une demande de renouvellement de titre fut faite pour le fief de la Bargemone en faveur de M. de Trimond. Source : 1G 94 (registre), 49 feuilles papier.

5. Ils se marièrent le 4 avril 1758 : <http://gillesdubois.blogspot.fr/2007/09/de-trimond-branche-de-puymichel.html>.

6. Dont Lucie Guillelmine Henriette Adélaïde de Trimond qui épousa, en 1790, le marquis de Raousset-Boulbon.

7. Charles ORDINIS, site “Anciennes familles de Provence” (<http://genobco.free.fr/provence/Fauris1.htm>)

8. “*Au sortir du collège de Juilly, le futur magistrat fut initié par son père à la numismatique et à l'archéologie, de même que plus tard son mariage avec Mlle de Trimond, descendante de Peiresc par les Mazaugues, devait définitivement orienter ses travaux vers l'histoire de notre pays, en mettant à sa disposition, au moins en partie, les trésors littéraires du Grand Provençal. Dès 1771, il collaborait avec son père à la rédaction du Mémoire sur les Monnaies de Provence inséré dans l'Histoire de Papon (t. II et III). Quatre ans après, il devenait juge à la sénéchaussée d'Aix pour s'y préparer selon l'usage aux fonctions de conseiller au Parlement. Il était président à cette dernière cour lorsqu'arriva la Révolution, qui lui enleva ses charges. Au cours de la Terreur, De Saint-Vincens fut même incarcéré, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Pendant les quelques années qui s'écoulèrent jusqu'à la mort de son père (1798), il s'occupa surtout de la grande histoire d'Aix pour laquelle il avait réuni tant de matériaux inédits, et qu'il a, faute de ressources, laissée inédite comme celle du roi René composée à la même époque. Il commença dès lors à publier fréquemment des mémoires dans le Magasin encyclopédique et les Annales encyclopédiques. Un des premiers, dicté par la piété filiale, fut la notice consacrée à Jules-François-Pierre, le père chéri et l'ami vénéré qu'il pleurait encore. En même temps il recueillait à Marseille les antiquités de Saint-Victor dispersées pendant la Révolution et créait en quelque sorte le Musée d'archéologie de cette ville avec ces premiers fonds et d'autres sculptures, inscriptions, etc., qu'il y adjoignit dans l'ex-monastère*”



“ARMES DES FAURIS DE BARGEMON”

“Ecartelé, aux I et IV d’argent à la guivre (ou couleuvre) de sinople ;  
aux II et III d’azur à la colombe d’argent<sup>1</sup>.”

des Bernardines. Bien que sa fortune fût déjà très entamée, il refusa en 1799 le poste de premier Président de la Cour d’appel du département. Il accepta celui de maire d’Aix en 1808, mais à ce moment réduit aux biens de sa femme, il se vit obligé de vendre toutes ses terres pour payer les dettes que sa bienfaisance et ses goûts artistiques et scientifiques lui avaient fait contracter. Ne croyant pas devoir continuer son existence coûteuse dans de telles conditions, il se fit désigner par les électeurs comme candidat au Corps législatif et fut nommé par le Sénat : deux ans après le Gouvernement lui confiait encore les fonctions de second président à la Cour impériale. Son temps se partageait entre Aix et Paris où son titre de correspondant (1807) de la 3<sup>e</sup> classe de l’Institut (Inscriptions et Belles-Lettres) lui avait ouvert les portes des salons intellectuels d’alors, où lui-même et sa famille étaient d’ailleurs connus de vieille date. Le député-magistrat continuait à publier de nombreux travaux [...]. Comme tant d’autres, il s’effaçait à l’Assemblée que le puissant empereur réduisait au mutisme ; mais, en 1814, lorsqu’au retour des Bourbons les mêmes représentants figurèrent dans la Charte sous le nom de Chambre des Députés, il rédigea un rapport très étudié sur la franchise du port de Marseille. Les Cent Jours ne l’inquiétèrent pas ; il s’occupait alors de son mémoire sur les sculptures de Notre-Dame. Mais il ne fut pas élu à l’Introuvable de 1815 et dut rentrer à Aix, où grâce à la fortune de Mme de Saint-Vincens il chercha à oublier Paris, au milieu de ses parents, de quelques amis et des savants étrangers que le hasard lui amenait souvent. Le vieillard n’y réussit pas : sa santé s’en ressentit très vite, et dès juin 1818 il dut renoncer à ses fonctions présidentielles et à tout travail littéraire ; il se survécut pourtant près de dix-huit mois et ne succomba à une crise douloureuse qu’à la fin de 1819. Au milieu de ses revers, Saint-Vincens avait su conserver et augmenter la belle collection de son père (antiquités, médailles et bibliothèque). Après sa mort, elle fut acquise par le Département qui céda les livres à Arles, la série archéologique à Aix et le fonds de numismatique au Cabinet, alors en formation, de la Ville de Marseille. Membre libre de l’Académie des Inscriptions depuis 1816, il appartenait encore à celle d’Aix, comme fondateur depuis 1808, et comme correspondant aux compagnies savantes de Marseille, du Var, de Vaucluse, de Grenoble et du Comité royal de Copenhague. Il était officier de la Légion d’honneur”.

Source : Paul MASSON (dir.), *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*, t. XI, biographies par H. Barré, Marseille, 1913.

Armes : “Ecartelé aux 1 et 4 d’argent à une couleuvre ondoyante en pal de sinople ; aux 2 et 3 d’azur à une colombe d’argent becquée et membrée de gueules”.

1. Armes des de Fauris de Saint-Vincent enregistrées par Charles de Fauris seigneur de Saint-Vincent à l’Armorial général de France ; celle d’Alexandre-Jules-Antoine de

Bien qu’Alexandre de Fauris de Noyers de Saint-Vincent (1750-1819) fut seulement seigneur par mariage de ce fief ; il convient de relater succinctement l’origine de sa famille<sup>1</sup>. Aussi, nous en trouvons mention chez De La Chesnaye-Desbois et Badier<sup>2</sup> et chez des auteurs plus récents<sup>3</sup>, qui évoquent une origine à Manosque, tandis que Charles Ordinis les dit “appartenant à la bourgeoisie de cette ville”. À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, se basant sur les travaux douteux d’Artefeuil, De La Chesnaye-Desbois et Badier affirment que Pierre de Fauris était déjà seigneur de Château-neuf et qu’il jouissait des privilèges accordés à la noblesse. Mais il paraît beaucoup plus vraisemblable, comme le prouve Charles Ordinis, que ce fut “par possessions de fiefs et usage de qualifications nobles, qu’elle régularisa par l’acquisition de charges en cour souveraine”.

Après que le même Artefeuil y ait établi une fausse filiation noble auprès d’un dit “Pierre de Fauris”, précédemment cité, François de Fauris, bourgeois de Manosque, épousa<sup>4</sup> plus sûrement Marguerite Feraud. Son petit-fils, Pierre II (v. 1560-v. 1635), seigneur en partie de Néoules, acquit les terres de Saint-Vincent et de Saint-Clément. Plus en aval dans cette généalogie familiale, son arrière-arrière-petit-fils, Jules-François de Fauris (1718-1798), seigneur de Saint-Vincent, de Lansac, de Noyers et d’Aigremont, conseiller au Parlement (1737) puis Président à Mortier (1746) convola, le 31 mai 1746, avec Julie<sup>5</sup> de Villeneuve (1726-1778), fille d’Alexandre-Gaspard de Villeneuve, marquis de Vence et de Madeleine-Sophie de Simiane, petite-fille du comte de Grignan<sup>6</sup>, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant-général des Armées.

Aux origines roturières et bourgeoises certaines mais descendant aussi des plus prestigieuses familles de la noblesse provençale (Bouchet, Suffren, Arnaud, de Villeneuve, Simiane, etc.), Alexandre de Fauris de Noyers de Saint-Vincent (1750-1819),

Fauris-Saint-Vincent, président de la cour d’Aix-en-Provence, député au Corps Législatif, créé chevalier d’Empire le 30 septembre 1811, furent personnalisés à partir de 1811 : “Parti d’argent à la guivre (ou couleuvre) de sinople, et d’azur à la colombe d’argent ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le parti”.

1. Elle forma trois branches, et posséda de nombreux biens, à Saint-Vincent-sur-Jabron, Saint-Clément, Gentiac, Malcor, Néoules, Noyers et Aigremont.

2. DE LA CHESNAYE-DESBOIS ET BADIÉ, *Dictionnaire de la noblesse – volume 7*, 1865, 3<sup>e</sup> édition, Schlesinger frères, Paris, p. 797-799.

3. *Op. cit.*, note 54.

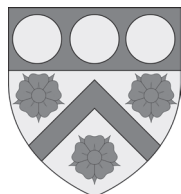
4. Non pas par contrat de mariage passé à Mane, le 30 septembre 1532, à Anne de Laidet, fille de noble Pierre.

5. Ayant eut une conduite assez légère, son père se décida à la faire enfermer dans un couvent ; un mémoire virulent prenant sa défense fut édité au bout de quelques années.

6. Et donc arrière-petite-fille de la très célèbre épistolière et marquise de Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal (1626-1696).

maire d'Aix-en-Provence (1808-1809), mourut sans laisser le moindre descendant à Marguerite Dorothée de Trimond (1760-1834).

L'héritage de *la Bargemone* fut légué<sup>1</sup> par Marguerite Dorothée de Trimond (1760-1834), par lettre écrite, le 16 décembre 1834, à Alphonse d'Esmivy d'Auribeau (1787-?), inspecteur des contributions directes.



“ARMES DES ESMIVY DE BARGEMON”

*“D’or, au chevron d’azur accompagné de trois roses de gueules ;  
au chef d’azur chargé de trois besants d’or”*

La famille était originaire du Gapençais. Elle y était connue depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Vers 1450, elle s’installa à Digne avec Bertrand qui y vivait en 1457. Bernardin d'Esmivy (1550-ap. 1607) descendait à la cinquième génération de Bertrand. Il fut premier consul de Digne (1607, 1618 et 1625) et fit construire une chapelle dans l’église-cathédrale de Digne. Il se maria et fut père de deux fils dont Antoine (v. 1600-?), l’aîné, qui fut l’auteur de la branche des seigneurs d'Auribeau et Louis, le cadet, celui de la branche des seigneurs puis des barons de Moissac<sup>2</sup>.

Alphonse d'Esmivy d'Auribeau (1787-?) descendait donc d'Antoine d'Esmivy et de Favette d'Isoard de Chenerrilles, ses aïeux. Son arrière-arrière-arrière-grand-père, Antoine d'Esmivy (v. 1600-?), fut celui précédemment cité et seigneur d'Auribeau<sup>3</sup> (1656).

Le 12 janvier 1824, Alphonse (1787-?) épousa Olympe Coubré (1804-1844). Ils eurent deux enfants, Félix Joseph d'Esmivy d'Auribeau (1824-1841) et Gabrielle Dorothée Marie d'Esmivy d'Auribeau (1828-?). Cette dernière hérita de ses parents

1. N. NIN et F. MOCCI, *Carte archéologique de la Gaule 13/3*, sous la direction de M. PROVOST, 2006, p. 676.

Alphonse d'Esmivy d'Auribeau (1787-?) et Marguerite Dorothée de Trimond (1760-1834) étaient cousins à la sixième et quatrième générations de leur aïeul Alphonse de Thomassin (1614-1674), sieur de Mazaugues, conseiller en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence (1639).

2. Elle s'éteignit en ligne masculine au XIX<sup>e</sup> siècle.

3. Il acheta cette seigneurie à la famille de Séguiran (1656). Les Esmivy d'Auribeau furent maintenus noble à Digne et Auribeau en 1668 et admis à voter avec la noblesse pour la convocation des États généraux en 1788.

et par son mariage, à Paris, avec Louis Armand Camille Guillaume<sup>1</sup> d'Auribeau (1823-ap. 1859), avocat, préfet (1855), commandeur de la Légion d'honneur, secrétaire du ministre de l'Intérieur Léon Faucher, ses biens furent transmis à leur postérité.

En 1968, le domaine est repris par Jean-Pierre Rozan pour y faire de la viticulture.

1. Fils de Victor Guillaume et d'Emma Clothilde Bautain ; il fut autorisé le 2 avril 1859 à ajouter à son nom (Guillaume) celui d'Auribeau pour s'appeler Guillaume d'Auribeau.

## “LA MONTAURONE”

*SAINT-CANNAT*



Le domaine de *la Montaurone* se situe à environ trois kilomètres et demi au sud-est de Saint-Cannat, à proximité de la rivière de *la Touloubre*, au sud du quartier de *la Loubière* proche de la D18 en direction d'Éguilles. Le château (ou la gentilhommière) est à mi-chemin entre la bastide de la Touloubre à cinq cents mètres à l'ouest et le domaine de la Bargemone, à un kilomètre et demi à l'est. Aujourd'hui, le château Montaurone est une cave coopérative vinicole appartenant à la famille Decamps.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette terre dépendait d'une ancienne commanderie templière<sup>1</sup>. En 1580, le “Grand Moulin” de la Touloubre appartenait à Monsieur Bargemon<sup>2</sup>. Avec le temps, ce domaine passa sous le giron d'une puissante famille éguillenne toute proche : les Colonia. Ces derniers possédaient déjà, à cette date, quelques hectares de terres et un huitième de *la bastide de Maison-Blanche*<sup>3</sup> appartenant à la

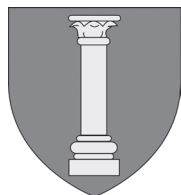
---

1. Elle regroupait aussi les terres de la Bargemone et de Beaupré.

2. Probablement Honoré d'Arbaud (1500-1598).

3. Les Colonia la possédaient complètement en 1622.

famille Ricard. Au fil des ans, les biens Ricard s'amenuisèrent, passant de 107 hectares à 36 hectares et au profit d'un des douze copropriétaires des lieux, les héritiers de Claude Colonia, avec 115 hectares entre la *Touloubre* et le chemin de Salon<sup>1</sup>.



“ARMES DES COLONIA”  
“De gueules à une colonne d’or”

Les Colonia descendaient de Pierre<sup>3</sup> de Colonia, originaire de Tarascanho, en Piémont. Ils formèrent une branche à Aix et plusieurs autres à Brignoles. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la branche aînée – étonnamment la plus modeste de toutes – celle de Claude de Colonia (1579-?), bourgeois d’Aix, et de Marguerite<sup>4</sup> de Bologne (?-1658), de Salon-de-Provence, son épouse, se fixa à Saint-Cannat, avant de repartir s’installer à Aix<sup>5</sup>.

Revenons au fief de *la Montaurone* ; en 1681, l’ensemble de ses biens<sup>6</sup> – dont la bastide elle-même – fut acquis par Reynaud de Colonia<sup>7</sup> (1623-1708<sup>8</sup>), avocat et écuyer d’Aix, neveu de Claude de Colonia (1579-?). Il épousa le 4 février 1651 à la paroisse Sainte-Madeleine d’Aix Jeanne de Sollier, fille de Jean-Baptiste et de Claire de Rabasse. Ils eurent onze enfants dont Louis de Colonia (1656-1681), avocat à la cour, qui fut enterré à Saint-Cannat.

1. *Op. cit.*, note 2, p. 8.

2. Ou Colonna, d’après Borricand.

3. Nous en avons la trace grâce aux minutes notariales aixoises dont celles de Jean Lantelmi où il est mentionné qu’il avait obtenu à bail du chapitre de Saint-Jean d’Aix une basque de quatre carterées au terroir d’Aix, quartier de Moissac, le 15 juillet 1445.

4. Dont l’arrière-grand-père, Claude de Capisucchi de Bologne (1480-av. 1541), fut noble, écuyer de Saint-André et avocat à Barcelonnette (04). D’après les travaux généalogiques de J. BOLANDER, J. SOLER, etc., et de l’auteur de cet ouvrage.

5. D’après les travaux de J.-L. SOLER.

6. Deux moulins, le logement et 58 hectares.

7. Nous l’avons évoqué, cette même famille possédait énormément de biens à Éguilles dont des terres à “Plan d’Oreille”, l’auberge familiale – Logis-Neuf – de “Colony” et la bastide de *Maison-Blanche* (proche de Saint-Cannat au “Plan de Camaïsse” à Éguilles), d’une étable et autres annexes. Les Colonia furent consuls en 1701, 1702 et 1723 à Éguilles.

8. Inhumé à l’âge de quatre-vingt-cinq ans en l’église de Saint-Cannat.

En 1710, Guillaume de Colonia, avocat en la cour du parlement d’Aix, revendit<sup>1</sup> à Claude Ventre, procureur de la Cour des comptes, ses deux moulins, le logement (la ferme de la *Touloubre*) et les prés. Le quartier fut alors dénommé “Ventre”.

Ainsi seule demeurait aux Colonia, la *Montaurone*. De son union avec Ursule de Gibert, le 5 mai 1704 par contrat, Guillaume eut deux filles<sup>2</sup> et trois garçons : Joseph François Jules (1716-1766) qui fut comme son père avocat au parlement de Provence et professeur de droit à l’université d’Aix, Pierre Balthasar (?-av. 1789), officier au régiment de Gensac (1746), chevalier de l’ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France à Verdun (1768) et Antoine, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

Ce fut donc Joseph François Jules de Colonia (1716-1766) qui s’assura une carrière dans le droit tout comme son père. Il se maria, le 28 janvier 1745 à l’Isle-sur-la-Sorgue (84), à Rose de Cottier (1724-1792). Leur fils<sup>3</sup> aîné, Pierre Joseph (1746-1823), fut chevalier et avocat général au parlement de Provence (1766), maître des requêtes (1773), intendant du commerce puis intendant des fermes générales (1784-1790), conseiller du roi en tous ses conseils (1789), maître des requêtes de son hôtel (1789). Lorsque la Révolution éclata, il émigra à Nice puis en Italie (1790-1797). En 1814, lorsqu’il revint en France, il fut conseiller d’État, vice-président du comité des finances du conseil d’Etat et fait officier de la Légion d’Honneur. Il mourut à Paris le 5 avril 1823. Marié à Marthe de Mannoury (1771-1848), il eut entre autres son fils Jules<sup>4</sup> (1789-1868) qui fut inspecteur des finances (1818), conseiller référendaire près la Cour des comptes (1819) et chevalier de la Légion d’honneur.

Nous pouvons aussi nous demander pourquoi la branche aînée des Colonia, pourtant viscéralement implantée à Aix, s’était installée un temps à Saint-Cannat avant de revenir y vivre.

Aussi, il faut en chercher la raison directe auprès de Claude de Colonia (1579-?) et de Marguerite de Bologne (?-1658) eux-mêmes, car les minutes notariales locales nous apprennent que Claude de Colonia était dans les grâces du seigneur majeur de Saint-Cannat, à savoir Palamède II de Forbin de Soliers (?-1618) au point qu’il le désigna comme rentier de sa seigneurie de Saint-Cannat<sup>5</sup>. Ces mêmes sources

1. Dans la revue municipale d’informations “Éguilles Infos”, n° 23, novembre 2003, partie Patrimoine, “Les moulins hydrauliques”, p. 10.

2. Thérèse (1710-1795) et Marie-Anne (1712-?).

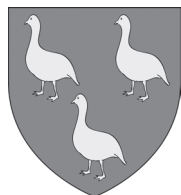
3. Le deuxième, Joseph François (1753-?), fut écuyer, garde de la Marine (1768), enseigne (1777), lieutenant de vaisseaux du roi (1780), chevalier de l’ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il s’était uni, le 9 décembre 1783, à Port-Louis à Jeanne-Pauline-Nicole de Dolizy de Fayd’Herbe de Maudave (1765-?).

4. Il épousa, le 28 juin 1819 à Paris, Gabrielle Louise Bellier de la Boire (1796-1880).

5. 375E750.

nous révèlent encore que Marguerite de Bologne (?-1658) avait passé une transaction financière de cent livres avec Perceval<sup>1</sup> de Montaud, écuyer de Marseille et résidant de Saint-Cannat.

À l'exception de quelques membres, dont la branche anoblée de Palamède et la branche roturière de son frère Claude de Colonia (1579-?) de Saint-Cannat, nous savons que la grande famille des Colonia était traditionnellement<sup>2</sup> inhumée en l'église des Augustins d'Aix, église qui se trouvait face à celle du Saint-Esprit et qui fut détruite sous la Révolution.



“ARMES DES BEC”

“De gueules à trois bécasses d'or, 2 et 1”

En 1845, sous l'impulsion d'Augustin, Marius Paul dit “Polydore” de Bec (1797-1874), peintre connu<sup>3</sup>, le domaine devint une ferme départementale modèle et une école rurale où étaient enseignées les disciplines générales et scientifiques intéressant l'agriculture. En 1867, elle était prospère. On y comptait 41 apprentis titulaires et quatre surnuméraires<sup>4</sup>.

Augustin, Marius Paul dit “Polydore” de Bec (1797-1874) épousa, le 3 juin 1828 à Aix-en-Provence, Marie de L'Estang-Parade. Ils eurent quatre enfants dont Camille de Bec (1833-?), qui s'unit, le 16 avril 1861, à Marie de Villeneuve-Bargemon (1836-1906), et Albert<sup>5</sup> de Bec (1844-?), qui convola, le 1<sup>er</sup> décembre 1871, avec Marie-Louise Delphine de Saboulin-Bolléna (1846-?).

Les Bec ou Beck ou Beca étaient une famille noble, ancienne, originaire de Flandre<sup>6</sup> d'où elle passa en France sous le règne de Louis XI, en 1461, et de là en Provence dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

1. Il épousa Magdeleine Nicolas, d'Avignon. Son fils André de Montaud épousa par contrat à Aix, le 18 août 1616, Marguerite Pigenat.

2. Tout comme les Duranti.

3. Élève de Granet.

4. Source : *Le Mémorial d'Aix*, dimanche 2 août 1868, n° 31, 32<sup>e</sup> année, p. 1.

5. Albert Augustin Joseph Marie de Bec (1844-?), propriétaire et maire de Saint-Cannat (1874-1878). Il assura cette charge honorable tout comme le firent ses père et grand-père paternels.

6. Nicolas Viton de Saint-Alais, *Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, t. 11, Paris, 1817, p. 191.

Ce fut l'aïeul de Polydore de Bec, Antoine I<sup>er</sup> de Bec (v. 1440-1495), sire de Bec, qui émigra en France en suivant Philippe Le Bon, duc de Bourgogne, souverain de la Flandre et de l'Artois, dans l'armée que Louis XI avait demandée pour le soutenir si besoin était lors de son sacre. Ce même jour, le duc de Bourgogne le fit chevalier avec une foule d'autres gentilshommes. À la suite de l'entrevue de Lyon entre René, roi de Sicile et comte de Provence, et Louis XI de France, Antoine I<sup>er</sup> de Bec (v. 1440-1495) suivit René en Provence où il s'allia à la famille des marquis d'Oraison.

Les descendants d'Antoine I<sup>er</sup> (v. 1440-1495) et ancêtres de Polydore de Bec donnèrent des guerriers d'honneur, de valeur et de mérite aux souverains de France. En effet, Bertrand-Claude<sup>1</sup> (v. 1470-1522), fils d'Antoine I<sup>er</sup> (v. 1440-1495), suivit dans son expédition de Naples, le roi de France, Charles VIII, et mourut les armes à la main en 1522 dans le Piémont. Antoine II de Bec (v. 1510-v. 1575), capitaine, fils de Bertrand-Claude (v. 1470-1522), mourut vers 1575 lors des guerres de religion.

Ce fut l'arrière-arrière-arrière-arrière-grand-père de Polydore, Mathieu I<sup>er</sup> de Bec (v. 1610-?), seigneur de Saint-Barthélémy<sup>2</sup> (1662), coseigneur du Bourguet et de Bagaris, qui rompit avec la tradition familiale des armes et embrassa, en 1648, une carrière d'avocat au parlement de Paris avant de finir procureur au Parlement. Son fils, Pierre Paul de Bec, seigneur du Bourguet et de Bagaris, devint conseiller du roi et ouvrit, dès 1669, une lignée<sup>3</sup> de visiteur-général des gabelles de Provence et terres adjacentes. Il fut anobli par charge la même année et reçut les seigneuries du Bourguet dans le Var et de Bagaris.

Le grand-père<sup>4</sup> de Polydore, Joseph Marius de Bec (1749-1812), écuyer d'Aix-en-Provence, fut conseiller au parlement d'Aix à la veille de la Révolution. Lorsqu'elle éclata, il fut persécuté et traîné dans les prisons parmi les nobles du pays. Ayant échappé aux massacres des Robespierriens, il mena pendant longtemps une vie de fugitif.

Tout comme son père, Augustin Maximin Marius de Bec (1773-ap. 1848), propriétaire et maire de Saint-Cannat (de 1813 à 1830 puis de 1843 à 1848), fut poursuivi par les lois révolutionnaires et garda toujours de l'amour pour son roi et les Bourbons. En 1796, il épousa Marie-Thérèse<sup>5</sup> de Bègue (1775-1851) qui lui

1. Il fut homme d'armes commandant une compagnie de cinquante hommes.

2. Sa terre de Beaudun fut érigée en fief le 17 avril 1662 par lettres-patentes. Il s'unit à Marguerite de Brémond.

3. Son fils, André de Bec (1670-1730), époux de Christine de Bœuf, et son petit-fils, Bruno Marius de Bec (1709-1777), mari de Thérèse-Félicité Perpétue de Bougerel de Fontienne, lui succédèrent simultanément.

4. Époux de Marie-Maximin Perrinet.

5. Fille de Joseph Paul de Bègue (v. 1740-v. 1790), avocat, et de Marie Thérèse Moublet (v. 1750-?).

donna un héritier en Augustin, Marius Paul dit “Polydore” de Bec (1797-1874), maire de Saint-Cannat (1855-1865).

N° 40  
de Bec  
Augustin Marius Paul

L'AN mil huit cent soixante-quatorze et le premier septembre à neuf heures du matin, par-devant Nous *Fortuni Miffieu*, assésé délégué aux fonctions d'officier de l'état civil, ont comparu sieurs *Nicolas Cauvet*, mûnier, âgé de quarante ans et *Jean Baptiste Richard*, garde particulier, âgé de cinquante-trois ans, tous deux domiciliés en cette commune et voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré que ce jour à trois heures du matin *Monsieur de Bec Augustin Marius Paul*, rentier, âgé de soixante-deux sept ans, né à *Aix*, domicilié et demeurant en cette commune au domaine de *La Montaurone*, fils de feu *Augustin Marius Marius de Bec*, et de feu *Marie Thérèse de Béque* et époux de *Madame Joséphine Marie de Lesdang* - Varade, domiciliée avec lui, est décédé en sa maison d'habitation, ainsi que nous nous en sommes assuré en nous transportant auprès de la personne décédée, et, lecture faite du présent acte, avons signé avec *Richard*, un des déclarants, le sieur *Cauvet*, a été déclaré, ayant été notaire signer, et ce requiers.

*Richard*

*Miffieu assésé délégué*

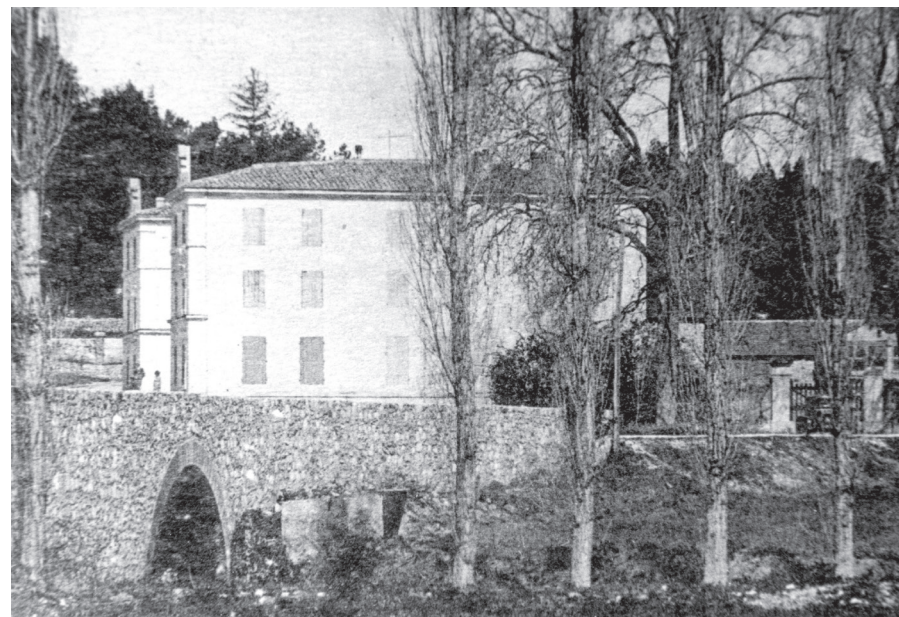
Acte de décès d'Augustin Marius Paul de Bec en 1874.  
État civil de Saint-Cannat.

La Montaurone demeura aux Bec jusqu'en 1875, date à laquelle nous apprenons<sup>1</sup> que Monsieur de Bec<sup>2</sup>, directeur de la ferme-école et peintre amateur, légua un tableau *Une vue de Moustiers* au conseil municipal d'Aix-en-Provence.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le domaine de *La Montaurone* était celui de M. Denis Bourrageas, administrateur du *Petit Marseillais* et chevalier de la Légion d'honneur. Le 4 avril 1901, il le vendit<sup>3</sup> pour la somme de deux cent vingt mille francs à un couple de marseillais, M. Paul-Félix-Gustave Racine, négociant, et dame Marie-Louise-Adèle Auquier. Ils acquirent, en sus du domaine et des terres attenantes situées sur les territoires des communes de Saint-Cannat et d'Éguilles, le moulin dit “de Ventre” et le coussous dit “coussous de Saint-Cannat”.

## “LA TOULOUBRE”

SAINT-CANNAT



“ARMES DES VENTRE”

“D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion de même”

La bastide de *La Touloubre* est sise à quelques mètres à l'ouest de la D18 et à cinq cents mètres à l'ouest du domaine de *La Montaurone*. Elle se caractérise par la présence de deux moulins hydrauliques dénommés “Grand Moulin” et “Petit Moulin”. Le moulin était encore en activité en 1840 ; il était composé de deux turbines et de deux meules. Il semblerait que le Grand Moulin, tout proche du Petit Moulin, son logement (ferme de *La Touloubre*) et ses prés n'appartenaient plus au couple

1. Par *Le Mémorial d'Aix*, dimanche 28 février 1875, n° 9, 40<sup>e</sup> année, p. 2.

2. Léon-Marius-Paul de Bec.

3. Source : *Le Mémorial d'Aix*, jeudi 2 mai 1901, n° 35, 64<sup>e</sup> année. Selon l'extrait de maître A. Laugier, avoué à Aix, p. 4.

de Colonia et de Rabasse, car ils furent vendus en 1710 par Guillaume de Colonia, avocat, à Claude Ventre<sup>1</sup>, procureur à la Cour des comptes<sup>2</sup>.

“Louis Ventre fils de M<sup>e</sup> Gaspar proc[ureur] au siege et de dlle Charlotte Gazille est né et a été baptisé ce 26<sup>e</sup> 9<sup>me</sup> 1706. le p[arrain] sr Louis Constans la m[arraine] dlle Therese Ventre ill[iterr]ée ainsi à l’or[iginal].”

*Acte de baptême de Louis Ventre – paroisse d’Aix.*

Louis Ventre de la Touloubre<sup>3</sup> naquit le 26 novembre 1706 à Aix. Il était le fils de Gaspard Ventre, seigneur<sup>4</sup> de la Touloubre, consul d’Aix et cinquième procureur du Pays (1741) et de Charlotte de Gazille. Sa tante Thérèse Ventre<sup>5</sup> le porta sur les fonds baptismaux. L’homme studieux partagea ses études entre celles des lois et de la poésie. Préférant ses devoirs aux amusements, il devint homme de lois. Son cabinet était l’un des plus fréquentés d’Aix. En 1732, Louis XV le nomma à la chaire de professeur de droit français à l’université d’Aix. En 1734, il fut substitué du procureur général au parlement, facilité certainement par son mariage en 1729 avec Catherine Vincens, fille du procureur du Pays.

Le professeur remporta plusieurs prix académiques dont, en poésie, son “Ode sur l’imagination”, qui commence par ce vers : “Ne puis-je te fixer, bizarre enchantement ?”. Il est encore l’auteur du poème intitulé “Le sacrifice d’Abraham”. Retenons surtout de sa carrière dans la jurisprudence, le fruit de ses observations et de ses éclaircissements dans ce domaine à travers son ouvrage sur *La jurisprudence féodale*. Surtout annotateur, l’homme s’appliqua à faire connaître et à diffuser le droit

français en Provence. Au retour d’un voyage en Italie, il décéda dans sa patrie le 3 septembre 1767.

Tout aussi lettré et érudit que son père, Christophe Félix Louis Ventre de la Touloubre (1746-1816), dit “Galart de Montjoie”, s’illustra en tant qu’avocat et homme de lettres. Il quitta rapidement Aix-en-Provence pour mener carrière à Paris. Il fut rédacteur de *L’Année littéraire* (1790) puis de *L’Ami du roi* ; il défendit le monarque déchu, Louis XVI, à l’annonce de son procès. En avril 1793, proscrit, il dut se cacher chez un ami aux environs de Bièvres. De nouveau proscrit après le coup d’état du 18 brumaire, il partit se réfugier en Suisse. Louis XVIII lui accorda une pension de trois mille francs sur sa cassette particulière et le nomma un de ses conservateurs de la bibliothèque Mazarine. Il mourut d’apoplexie en 1816.

Cette famille eut une branche dont leurs auteurs firent une carrière dans les douanes ; en effet le sieur Joseph Melchiade Patrice Ventre de la Touloubre (1780-1845) fut inspecteur des douanes. De son mariage, avec dame Marie Anne Virginie Perpétue Belliard<sup>1</sup>, il eut un fils, sieur Marius Eugène Ventre de la Touloubre (1823-?), jeune soldat de la classe de 1843 et employé des douanes. Le 27 avril 1850 à Marseille, il épousa demoiselle Estelle Monvoisin, née à Mahé (Seychelles) le 11 octobre 1825. Cette famille de juriste aixois s’éteignit au XIX<sup>e</sup> siècle.

1. Il épousa Jeanne Meillour. Leur fille Thérèse Ventre (1666-1725) convola, le 13 janvier 1684 à Aix, avec Jean-Louis Alphéran (1653-1696), trésorier de la viguerie, notaire et greffier de l’hôtel de ville d’Aix.

2. *Op. cit.*, p. 8.

3. Claude-François Achard, *Histoire des hommes illustres de la Provence, ancienne et moderne*, 1787, Marseille, p. 272. On lui attribue généralement le pseudonyme d’“Artefeuil”, auteur de *L’Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*. Sa sœur Thérèse de Ventre épousa, le 30 mai 1718 à Aix, paroisse Saint-Sauveur, François Dominique Ricard, conseiller du roi, greffier en chef à la Cour des comptes, aides et finances.

4. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le vice-légat d’Avignon fit des lettres pour intercéder en faveur de Gaspard Ventre afin que la terre de la Touloubre soit érigée en arrière-fief. Source : 1G 75 (liasse) – sept pièces en parchemin, quarante-trois en papier, un sceau, un plan. Au mariage de sa fille Thérèse, le 30 mai 1718, il était qualifié de bourgeois.

5. Bien que sa nièce eût reçu son prénom, Thérèse de Ventre (1666-1725) fut marraine de son neveu Louis. Elle épousa en 1684 Jean-Louis Alphéran (1653-1696), trésorier, notaire et greffier de la ville d’Aix.

1. Elle résidait au n° 29 de la rue de Saint-Savournin à Marseille. Adresse probable où mourut son époux le 13 juillet 1845.

## “SAINT-CANNAT”

*SAINT-CANNAT*<sup>1</sup>



Au XIV<sup>e</sup> siècle, le bourg de Saint-Cannat était une seigneurie majeure ecclésiastique aux mains des évêques de Marseille.



“ARMES DES BOUQUIERS”

*“D’azur à un croissant d’or contourné, les pointes à senestre”*

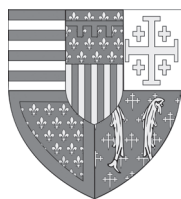
En cette période, Pierre Bocquier ou Bouquier, fils d’Adam Bocquier, fut coseigneur<sup>2</sup> de Saint-Cannat. Pierre Bocquier<sup>3</sup> descendait d’une famille dite noble de la ville de Marseille. Elle était précisément qualifiée de famille de “Nobles & Chevaliers”. L’ambiguïté étant, le même auteur se référant à la tradition affirme encore

1. Le hameau du Sauzet puis le village sont nés à la fin du v<sup>e</sup> siècle près de la tombe de l’évêque de Marseille et ancien ermite “Canus Natus”.

2. F.-A.-A. DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, Duchesne, Paris, 1757.

3. Il eut descendance avec son épouse Jeanne N. dont Antoine de Bocquier (?-v. 1407).

que “cette famille a possédé des fiefs dans les siècles où il n’était permis qu’aux seuls nobles d’en avoir la jouissance.” Ce qui insinue que les Bouquiers étaient issus de la roture.



“ARMES DES ANJOU”

“Écartelé en sautoir de : 1- Anjou, première maison capétienne (d’azur, semé de fleurs de lys d’or, au lambel à pendants de gueules, brochant) ; 2- Hongrie ancien (fascé de gueules et d’argent) ; 3- Jérusalem (d’argent, à la croix potencée d’or, cantonnée de quatre croisettes du même) ; 4- Bar (d’azur, semé de croisettes recroisettées au pied fiché d’or, à deux bars adossés d’or) sur le tout Anjou moderne (d’azur, à trois fleurs de lys d’or, à la bordure de gueules)”

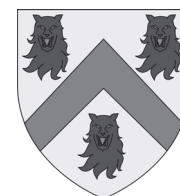


Portrait du roi René d'Anjou.

La deuxième maison d’Anjou régna sur la Provence de 1383 à 1481. Elle était issue de Louis de France, second fils de Jean II le Bon, roi de France. De sang royal français, le roi René d’Anjou (1409-1480) en fut le digne héritier. Ce monarque aima Saint-Cannat et y résida<sup>1</sup>.

1. Comme le révèle J.-C. KLEIN, conservateur du musée Suffren, “de nombreux actes et faits en témoignent. Il s’intéressa à la vie du village ; il redonna un nouveau relief à la Fête votive de Notre-Dame et il autorisa pour cette occasion (dès 1474) les foires aux bestiaux et aux oignons.”

À l’orée du xvi<sup>e</sup> siècle, lorsque Jean<sup>1</sup> dit “le Bâtard d’Anjou”, marquis de Pont-à-Mousson<sup>2</sup> et seigneur de Saint-Cannat<sup>3</sup>, fils naturel du bon roi René<sup>4</sup> d’Anjou, mourut en 1536, il laissa tous ses droits<sup>5</sup> sur Saint-Cannat en héritage à sa fille Catherine<sup>6</sup> d’Anjou-Saint-Cannat (?-1589). De par son mariage à Marseille le 17 octobre 1525 avec François de Forbin-Soliers (v. 1499-1572), marquis de Soliers et seigneur du Luc, les biens<sup>7</sup> de la petite fille de René revinrent à son époux et à leurs héritiers.



“ARMES DES FORBIN-SOLIERS”

“D’or au chevron d’azur accompagné de trois têtes de léopard de sable arrachées de sables, languées et allumées de gueules, posées deux en chef et une de pointe”  
Devises : “Quo fortior mitior” ; “Veritas omnia vincit” ;  
“Regem ego comitem, me comes Regem”  
Sobriquet : “Vivacité d’esprit”

Bien que certains auteurs<sup>8</sup> aient accroché – à tort – les origines de cette famille à celles d’un noble anglais ou britannique exilé en France, les Forbin – aux origines

1. Il épousa Marguerite de Glandevès.  
2. Au duché de Bar.  
3. Qu’à partir de 1498, à la mort de sa belle-mère, Jeanne de Laval.  
4. René fut seigneur de Saint-Cannat. Il eut un capitaine de Saint-Cannat, Elzéar Roux. Entre 1475 et 1480, ce dernier fut aussi son intendant des bêtes à laine. Urbain Chaussegros était aussi son archiviste à Saint-Cannat.  
5. Droits que le roi René lui offrit en apanage le 22 juillet 1474, dans J.-C. KLEIN, “Saint-Cannat, sa ville natale, célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren”, plaquette historique et commémorative des *Amis du Vieux Saint-Cannat*, p. 6.  
6. Fille de Jean d’Anjou-Saint-Cannat et de Marguerite de Glandevès-Faucon.  
7. À l’exception du marquisat de Pont-à-Mousson qui restait la cause du duc de Lorraine et malgré les interventions vaines de François I<sup>er</sup>, roi de France. En effet, les ducs de Lorraine conservèrent rancœur contre Palamède de Forbin qui avait demandé au dernier comte de Provence d’instituer le roi de France comme héritier universel de ses états.  
8. César NOSTRADAMUS, *Histoire et Chronique de Provence*, impr. Simon Rigaud, Lyon, 1614, et Nicolas-Claude FABRI DE PEREISC, *Abrégé de l’histoire de Provence*, 1630. Sans oublier les commissaires royaux qui firent sur la foi de fausses pièces remonter la maison de Forbin – falsifiées par un faussaire du xvii<sup>e</sup> siècle qui modifia les déclarations du notaire de la famille Forbin, Aventuron Rodeti – jusqu’à un certain Pierre, chevalier anglais prétendu père du fourreur Guillaume Forbin.

modestes – descendaient pourtant d'un aïeul bourguignon, originaire de Langres, maître-peaussier, Guillaume Forbin.

Nous situons l'arrivée des Forbin en Provence vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle lorsque, le 28 décembre 1391, Guillaume Forbin, habitant d'Aix, figura au nombre des exécuteurs testamentaires<sup>1</sup> d'un cordonnier bourguignon d'Aix.

Puis vers 1392-1394, Guillaume Forbin s'installa à Marseille, grand centre de traitement des cuirs et des peaux. Cinquante ans plus tard, les Forbin comptaient au milieu du xv<sup>e</sup> siècle au nombre des plus puissantes familles marchandes marseillaises. Jean I<sup>er</sup> et Bertrand<sup>3</sup>, les fils de Guillaume accédèrent tous deux en 1431, 1435 et 1451, à la charge de syndic, magistrature suprême de la cité phocéenne. Palamède dit "Le Grand"<sup>4</sup> de Forbin (v. 1430-1508) ouvrit la voie familiale en tant que grand serviteur de l'Etat où il fut président de la Chambre des comptes conseiller du roi René d'Anjou<sup>5</sup>.

François<sup>6</sup> de Forbin (v. 1499-1572) fut donc le digne héritier d'une lignée prestigieuse de marchands enrichis puis de la noblesse nouvelle provençale. Tout d'abord, nous l'avons évoqué, son grand-père, Palamède dit "Le Grand" de Forbin (v. 1430-1508), conseiller du roi René, vicomte de Martigues (1481) et baron de Croiselas, œuvra dans l'union de la Provence à la France. Son père, Louis de Forbin (?-1521), fut successivement chambellan du roi René de Sicile et du roi Louis XI.

Marguerite d'Anjou-Saint-Cannat (?-1589) et François de Forbin eurent trois filles<sup>7</sup> et un héritier : Palamède II de Forbin (?-1618), marquis titulaire de

1. Christian MAUREL, "Structures familiales et solidarités lignagères à Marseille au xv<sup>e</sup> siècle : autour de l'ascension sociale des Forbin", in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 41<sup>e</sup> année, n° 3, 1986, p. 657-681 : "Cet acte constitue le plus ancien document provençal à ce jour conservé sur la famille Forbin. Le premier acte marseillais de Guillaume Forbin remonte, quant à lui, à la date du 13 juillet 1394 (AD 351 E 7 fol.83)."

2. Les fils de Jean I<sup>er</sup>, Jean II, Palamède, Jacques et leurs héritiers, accédèrent à la condition de seigneurs terriens.

3. Bertrand de Forbin fut certainement le plus ancien représentant de la famille officiellement décoré d'une titulature nobiliaire. En 1425, il reçut le titre d'écuyer de la part de Louis III, comte de Provence. Sa descendance se cristallisa et s'éteignit au stade de la noblesse urbaine marseillaise.

4. Roux-Alphéran disait de lui : "L'immortel auteur de la réunion de la Provence à la couronne de France, car nous ne devons jamais oublier que c'est à la couronne de France et non à la France que la Provence fut unie, et nullement subalternée, en 1481, par le testament de Charles II d'Anjou, neveu et héritier du roi René, et en 1486 par l'édit du roi Charles VIII ; 2 que jusqu'en 1789, les rois de France n'ont régné sur nos pères que comme comtes de Provence et non comme rois de France..."

5. Il décida ce prince à céder ses états à Charles du Maine, son neveu, puis au roi Louis XI qui, en récompense, le nomma gouverneur de la Provence en 1481.

6. Seigneur de Solliès, du Luc, de Peyruis, servit toute sa vie et fut fort distingué à la cour de François I<sup>er</sup>.

7. Claudine, Anne et Marguerite.

Pont-à-Mousson, seigneur de Soliers, de Saint-Cannat<sup>1</sup>, de Saint-Remy et gouverneur de Toulon. Ce dernier se signala dans les guerres de la Ligue. À la tête d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, il fit prisonnier le général de l'Artillerie du duc d'Épernon lors du siège d'Aix, et livra des batailles sanglantes au Pont-de-Béraud et à Vinon (83) où il menait cent cinquante maîtres. Trois jours après avoir fait le siège de la citadelle de Toulon, il la fit céder le 29 novembre 1593, accompagné des forçats de la Galère de Toulon à qui il avait promis la liberté s'ils se joignaient à son entreprise.

Alors que Palamède II de Forbin (?-1618) allait d'exploits en exploits, Belloc, officier du duc d'Épernon, se rendit maître du château de Soliers, fit prisonnière la dame<sup>2</sup> et ses filles<sup>3</sup>. Pour leur rançon<sup>4</sup>, le duc d'Épernon demanda une galère et quatre pièces de canon ou l'équivalent en argent. Il força Forbin à quitter le parti du roi. Mais confiant et zélé serviteur du roi de France, de Toulon, il harcela constamment les arrières de Belloc.

1. Ce fut lui qui dans un contexte bien particulier ajouta le commentaire suivant à l'oreille de Monsieur de la Molle : "Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai point encore de barbe." Pour la petite histoire, en 1586, le grand prieur avait convoqué dans Aix, pour le premier jour du mois de juin, une assemblée des États de Provence.

Parmi les gentilshommes qui devaient y assister se trouvait Philippe Altovitis, de Marseille, d'une famille originaire de Florence, lequel avait épousé depuis peu de temps la belle de Châteauneuf. C'est ainsi qu'on nommait Renée de Rieux, d'abord fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, puis maîtresse d'Henri III.

Ce prince, qui l'avait aimée passionnément, lui avait donné la baronnie de Castellane, le jour de son mariage avec Altovitis qui, dès lors, s'appela le baron de Castellane, à raison de cette terre que sa femme lui avait apportée en dot, et non qu'il fut de la noble et illustre maison de Castellane, comme l'ont cru quelques auteurs. Altovitis n'aimait pas le grand prieur, et écrivit contre lui à sa femme qui était demeurée à la cour, espérant bien que ses plaintes parviendraient jusqu'au roi. Le monarque se fit remettre la lettre et l'envoya à son frère par l'entremise du colonel Alphonse Ornano, qui commandait alors quelques troupes corses en Provence, et qui fut depuis maréchal de France. Le grand prieur l'ayant lue entra en fureur et jura de se venger, disant devant Puget-Saint-Marc, Boniface-la-Molle et Forbin-Saint-Cannat, qu'il soupçonnait de tenir secrètement au parti de la Ligue : "On veut me chasser de Provence, mais avant d'en sortir, j'arracherai la barbe à quelqu'un", sur quoi Saint-Cannat, alors fort jeune, dit tout bas à la Molle : "Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai point encore de barbe." In ROUX-ALPHÉRAN, 1846, *op. cit.*, tome I.

2. Jeanne de La Garde de Vins (?-1601) qu'il avait épousée le 1<sup>er</sup> décembre 1551. Elle était fille de Gaspard de Garde, seigneur de Vins et président au parlement de Provence et d'Honorée de Pontevès-Carcès.

3. Julie, Blanche et Catherine.

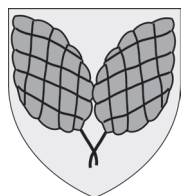
4. Monsieur Dufresne, secrétaire d'État du roi, obtint du duc d'Épernon par un ordre sommé par le roi de remettre la dame de Soliers et ses filles en liberté.

À la mort de Palamède II, son fils Gaspard<sup>1</sup> de Forbin (?-1637) lui succéda. Il suivit aussi le parti du roi pendant les guerres de la Ligue. Il se trouva à la journée d'Allemagne (04) en 1586 et combattit à l'arrière-garde de l'armée du seigneur de Vins. Défait par l'ennemi malgré sa bravoure, il proposa à son oncle, le seigneur de Vins, de se réfugier à Riez (04). Ce qui fut fait le 1<sup>er</sup> août 1591. Il y tint tête avec deux cents hommes face aux huit mille hommes envoyés par le duc de Savoie pour le déloger. Harcelant continuellement l'ennemi, celui-ci dut quitter la campagne qu'il ne parvenait plus à tenir. Gaspard s'illustra encore à la bataille de Vinon, le 15 décembre 1591. Le 28 avril 1592, chargé d'une trêve avec le seigneur de Buoux, il parvint à convaincre le comte de Carcès de rallier la cause du roi et de chasser le duc d'Épernon de Provence. Ce qu'il fit dans leur bastion de Pertuis en chassant les gendarmes du duc d'Épernon. Bernard de Forbin fut le dernier seigneur Forbin de Saint-Cannat et de Saint-Remy. Il testa le 14 août 1646 et aliéna son fief de Saint-Remy pour la dot de sa fille Lucrèce de Forbin et, pour la somme de cent six mille livres, vendit<sup>2</sup> Saint-Cannat à Henri de Covet de Marignane (1602-ap. 1646), procureur général au parlement de Provence (1632), baron de Marignane (1638), premier consul d'Aix (1641) et gouverneur de la Tour-de-Bouc (1644).

Les Forbin possédaient principalement l'hôtel particulier de Palamède de Forbin, au 10, rue Thiers à Aix. Ce fut notamment dans cette demeure que Jean "Le Bâtard" d'Anjou (?-1536) épousa le 15 mai 1500, Marguerite de Glandevès.

Puissants, d'une solidarité étendue et indéfectible, les Forbin essaimèrent en de multiples branches et lignages en Provence et à la tête de nombreuses seigneuries.

La famille compta trente-huit chevaliers de l'ordre de Malte, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Michel et certain(e)s reçurent les honneurs de la Cour de 1754 à 1789.



"ARMES DES COVET<sup>3</sup> DE MARIGNANE"

*"D'or, à deux pommes de pin tigées de sinople fruitées d'argent, les tiges passées en sautoir"*

*Devise : "Unio fortis"*

1. Époux, le 24 janvier 1586, de Clarice de Pontevès-Carcès. Fille de Jean, comte de Carcès et lieutenant du roi en Provence.

2. Par acte du 1<sup>er</sup> septembre 1646.

3. D'après BORRICAND, "Covet, Cauvet ou Couet".

D'après René Borricand<sup>1</sup>, les origines de cette famille étaient sans doute bresanes (Bourg-en-Bresse). Venu en Provence, François Covet, voiturier de son état, eut deux fils, Martin et Jean. Développant spectaculairement l'entreprise familiale, ils s'assurèrent l'exclusivité des transports entre Marseille et Lyon. Son descendant Jean-Baptiste Covet (v. 1580-1638) parvint au consulat de Marseille puis à l'anoblissement après son installation à Aix-en-Provence. La famille fut maintenue noble en 1668 à Marignane et confirmée noble en 1695.

Certains généalogistes considèrent Henri de Covet de Marignane (1602-ap. 1646), fils du précédent, comme le descendant de Jean de Covet, seigneur de La Mure dans l'Ain et de Marie Plantey<sup>2</sup> vivants au XIV<sup>e</sup> siècle. Le fils de ce couple, Étienne de Covet (?-v. 1391), seigneur de La Mure, fut écuyer<sup>3</sup> du duc de Bourgogne (1391).

Le premier Covet de Marignane fut le grand-père de Henri de Covet de Marignane (1602-ap. 1644), Jean (?-1598), baron de Trets (1597) et de Marignane. Il fut l'auteur des branches de Covet de Trets et de celle des Covet de Marignane. De son mariage, le 3 septembre 1561, avec Marguerite<sup>4</sup> de Monier d'Aiglun, il fut le père du nouveau seigneur de Saint-Cannat, Jean-Baptiste de Covet de Marignane (v. 1580-1638), baron de Trets (1593) et de Marignane (1603), docteur en droit de l'université de Padoue (1602), conseiller au parlement de Provence (1609). De Lucrese de Grasse-Bormes<sup>5</sup> (?-1632), dame et baronne de Bormes, il eut Henri de Covet de Marignane (1602-ap. 1644) précédemment évoqué.

Le 27 novembre 1637, celui qui n'était pas encore seigneur de Saint-Cannat épousa Melchione d'Escalis de Bras (1605-?). De leur union naquirent Jean-Baptiste II de Covet de Marignane<sup>6</sup> (1638-1693), Jeanne et Claire-Dominique de Covet de Marignane.

1. *Op. cit.* p. 364-365.

2. <http://gw1.geneanet.org/fraternelle?lang=fr;pz=honore+gabriel;nz=de+riqueti+de+mira+beau;ocz=0;p=jean;n=de+covet;oc=1>.

3. Tout comme le fut aussi son fils, Hugues de Covet et aïeul de Henri de Covet de Marignane (1602-ap. 1644).

4. Fille de Louis I<sup>er</sup> (v. 1520-?), seigneur d'Aiglun.

5. Qu'il épousa le 18 mars 1601 à Marseille. Elle était fille de Pompée de Grasse-Bormes (?-1589) et de Suzanne de Villeneuve-Les-Arcs.

6. "Jean-Baptiste II de Covet fut le premier marquis de Marignane (1648) et des Îles d'Or (1668) ; il devint en 1676 premier procureur du pays. Sa noblesse était contestée au début, mais, à la suite d'une vérification de ses titres, il réussit à se faire maintenir par lettres patentes du 26 novembre 1695. Cette noblesse en tout cas était de date récente ; on le fit bien sentir à M. de Marignane quand il manifesta le désir de s'allier en haut lieu. Il y avait quelque parenté entre lui et M. de Grignan, commandant en Provence ; Mme de Sévigné, qui avait connu par son gendre « ce bon et excellent homme », s'était prise pour lui d'estime et elle

Jean-Baptiste II de Covet de Marignane (1638-1693) fut entre autre baron de Bormes et de Trets, seigneur de Velaux, de Vitrolles et de Saint-Cannat, gouverneur de la Tour-de-Bouc et des isles de Portecros<sup>1</sup>.

À la différence des Forbin-Soliers et par incommodité, les nouveaux seigneurs de Saint-Cannat délaissèrent bien vite l'ancienne maison<sup>2</sup> des seigneurs évêques.

éprouvait un penchant singulier pour un malheureux qui, comme elle, était torturé par des rhumatismes.” (V. Lettres à Mme de Grignan des 23 mai 1672, 16 et 19 février, 4 mars 1676, *Lettres*, édition Montmerqué, t. III, p. 83, t. IV, p. 361, 364 et 374.)

Or, M. de Marignane songeait à se dépayser, et il voulait marier un de ses fils en Bretagne avec une parente de Mme de Marboeuf. Mme de Sévigné fut tout naturellement consultée, et elle comptait sur sa fille pour être tout à fait bien renseignée. Elle avait conscience au fond que cette question de noblesse serait une pierre d'achoppement : “Si on me presse sur sa bonne maison, écrivait-elle, je mangerai des pois chauds, comme dit M. de la Rochefoucaud”. Au besoin elle ferait semblant de croire qu'on l'interroge sur le château, et elle répondrait que la maison est grande et belle. Mais sa déception fut vive quand elle eut reçu de Mme de Grignan une par trop sincère réponse : “Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle en gage.” “Bon Dieu! s'écrie la bonne marquise, quels endroits! Mais que sont devenus tous les beaux meubles, les grands brasiers, les plaques, le beau buffet et tout ce que nous vimes à M...? Je crus que c'était une illusion, et je vois que je ne me trompais pas : il faut que les affaires de M... se sentent du temps comme celles de tout le monde.” (V. Lettres à Mme de Grignan des 8 juin, 13, 17, 20 juillet, 9 août 1689, *op. cit.*, t. IX, p. 75, 114, 119, 130, 154.)

Le marquis Jean-Baptiste II mourut en 1692 ; de son mariage conclu en 1654 avec Blanche de Seytres-Caumont, il laissait quatre enfants : 1° Joseph-Gaspard. 2° Paul, connu sous le nom de comte de Marignane, fut fait brigadier le 25 octobre 1704, maréchal de camp le 29 mars 1710, lieutenant général des armées du roi le 30 mars 1720. C'est lorsqu'il était brigadier que, servant en Italie (v. *La Gazette de France* du 10 janvier 1705), il fut un jour dépêché par le duc de la Feuillade au roi Louis XIV qu'il ne réussit d'ailleurs pas à joindre. (V. *Mémoires de Saint-Simon*, édition Chéruef et Ad. Régnier, t. IV, p. 322.) Il mourut en 1738, au château de Marignane, dans la 74<sup>e</sup> année de son âge (V. *La Gazette de France* du 6 décembre 1738). 3° Françoise épousa le 14 novembre 1673 Charles Grimaldi, baron de Gagne (P. ANSELME, *Grands Officiers de la couronne*, t. IV, p. 495). 4° Anne épousa en 1678 Philippe-Guillaume de Gramont, marquis de Vachères (V. *supra*, Gramont”).

Sources : *La comtesse de Mirabeau, d'après des Documents inédits*, par Dauphin Meunier (Perrin et Cie, libraires-éditeurs, Paris 1908) ; dont les informations rapportées ici sur l'arbre généalogique en ligne (sur geneanet. org) de “fraternelle-de-Montvallon”.

1. Dominique ROBERT DE BRIANÇON, *L'État de la Provence*, Pierre Aubouin (impr.-libr.), Pierre Émery & Charles Clousier, Paris, 1693, vol. 1.

2. Le plus ancien château de Saint-Cannat était celui des seigneurs de Saint-Cannat (évêques de Marseille), habité par le roy René et devenue maison de justice (jusqu'à la Révolution). Cette demeure était sise rue du Château (actuelle rue du Four, four banal). Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Covet construisirent le Château-Neuf. Ce dernier fut largement abîmé par le tremblement de terre du 11 juin 1909 ; seule la partie centrale fut reconstruite et abrite aujourd'hui la

Ils édifièrent le Château-Neuf, une vaste bastide accolée<sup>1</sup> à l'ancien rempart face à la route d'Aix qu'ils n'eurent qu'à peine le temps d'occuper puisque, en 1715, Joseph-Marie<sup>2</sup> de Covet (1693-1752), fils du précédent seigneur de Saint-Cannat – fils de Jean-Baptiste II et de Diane-Marie Crussol-d'Uzès (?-1707) - vendit son fief, avec le château à peine achevé, à un riche<sup>3</sup> négociant et armateur<sup>4</sup> Jean-Baptiste

mairie. Le plus ancien château a été totalement rasé. Il se situait à l'emplacement de l'église paroissiale, en débordant largement sur ce qui est, aujourd'hui, la place du Bailli-de-Suffren. Dans J.-C. KLEIN, “Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren”, plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 19.

1. La mairie actuelle de Saint-Cannat.

2. “Joseph-Marie de Covet, chevalier, marquis de Marignane et des Isles d'or, seigneur de Vitrolles et autres lieux [...] commença naturellement sa carrière sous les auspices de son oncle et de son père : il entra dans la maison du roi, fut sous-lieutenant dans les chevau-légers et, le 15 mars 1740, devint maréchal de camp (V. DE LUYNES, *Mémoires*, t. III, p. 166). Le marquis de Marignane fut fait prisonnier à Dettingen (cf. *La Gazette de France*, 13 juillet 1743) ; laissé en liberté sur parole, il revint à Aix et il insistait auprès de sa femme, qui demeurait à Paris, pour qu'elle lui obtint la faveur d'être échangé. Il joignait à sa missive la lettre qu'il avait reçue à Hanau chez M. d'Aremberg, du maréchal de Noailles, belle attestation de sa conduite brillante. Maintenant il fallait agir au plus vite pour qu'il eût le Cordon rouge ; M. du Châtelet, son cadet, venait de l'obtenir. Trois mois après, ce fut le tour de M. de la Rivière, son cadet de service et de grade, sous-lieutenant dans les mousquetaires comme il était lui-même sous-lieutenant dans les chevau-légers. Il fallait voir au plus vite le duc et la duchesse de Picquigny et le ministre comte d'Argenson (le marquis à la marquise de Marignane, lettres des 18 juillet et 28 octobre 1743, collection de Bresc). Le marquis de Marignane devint lieutenant général des armées du roi le 1<sup>er</sup> mai 1745 et le 20 juillet de la même année, nous le trouvons au siège d'Oudenarde (*La Gazette de France*, 31 juillet 1745) ; mais c'est seulement en 1748 qu'il fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Les dernières années de sa vie se passèrent en Provence où il mit tous ses soins à restaurer une fortune compromise depuis deux générations au moins. « Il avait trouvé, écrit le duc de Luynes, ses affaires dans un état déplorable par la mauvaise conduite de son père, et un fort beau château, mais en mauvais état pour les meubles ; il avait tout rétabli et y vivait fort honorablement » [*Mémoires*, t. II, p. 456, 12 mars 1752). Il mourut à Aix, le 12 février 1752, âgé de 54 ans, après de cruelles souffrances. Le même auteur nous apprend qu'il se trouvait « dans un état affreux par la gangrène ; on lui avait coupé deux doigts de la main, et il était sans espérance depuis longtemps » (*ibid.* – V. aussi : *La Gazette de France*, 11 mars 1752). Son cordon rouge fut donné au comte de Sparre”.

Sources : Dauphin MEUNIER, *La comtesse de Mirabeau, d'après des Documents inédits*, Perrin et Cie, libraires éditeurs, Paris, 1908, dont les informations rapportées ici sur l'arbre généalogique en ligne (sur Geneanet.org) de “Fraternelle-de-Montvallon”.

3. À sa mort, sa fortune était estimée à 2 millions de livres.

4. Il possédait sa propre flotte et donna le nom de “Saint-Cannat” à l'un de ses navires.

de Bruny (1665-1723), baron de la Tour-d'Aigues. Il se contenta de conserver son hôtel particulier<sup>1</sup> au 12, rue Mazarine qui appartenait jadis à la famille de Boyer.



“ARMES DES BRUNY DE LA TOUR-D’AIGUES”  
 “D’azur, au cerf élançant d’or ; au chef de même”

Les Bruny de La Tour-d'Aigues étaient originaires d'Italie. Cette famille s'installa successivement à Nice, Marseille et enfin Aix. Elle forma deux branches principales : celle d'Entrecasteaux et celle de La Tour-d'Aigues. Le grand-père de Jean-Baptiste de Bruny (1665-1723), Jean Bruni (v. 1571-av. 1660), fut intendant des Grimaldi de Beuil. Son père, Pierre (1615-1679), était un marchand qui s'était établi à Marseille et qui avait épousé, le 15 juin 1660, Marguerite Michel (1640-1688). De leur union, ils eurent six autres enfants<sup>2</sup>.

De son union, le 18 septembre 1689, avec Isabeau de Chastagner (1672-1700), Jean-Baptiste de Bruny (1665-1723), baron de La Tour-d'Aigues et nouveau seigneur de Saint-Cannat (1715), eut cinq enfants. L'aîné, Jean André, fut sieur de Saint-Cannat et seigneur de Mézy ; le cadet, François (1690-1772), devint baron de La Tour-d'Aigues, seigneur de Lourmarin, Cabrières, La Motte et Châteaubrun ; Raymond (1696-1775) fut officier et seigneur de Cabrières ; en revanche le benjamin des garçons, David Marseille Joseph de Bruny de Châteaubrun (1697-1751), fut créé baron de Châteaubrun, émigra en Guadeloupe et eut descendance avec Marie-Catherine Lecointre de Berville (1711-1751). Seul le fief de Saint-Cannat fut dévolu à l'unique fille du couple, Marie<sup>3</sup> Jeanne Hiéronyme (?-1756), dame de

1. Qui abrita le mariage du célèbre comte de Mirabeau avec Émilie de Covet, le 23 juin 1772.  
 2. Dont Catherine (1663-?), Marguerite (1670-1729) et Raymond de Bruny d'Entrecasteaux (1672-1757), anobli en 1713 et créé marquis d'Entrecasteaux.  
 3. Parente du criminel Jean-Baptiste Raymond Joseph de Bruny (1758-1785), marquis d'Entrecasteaux. Ce dernier avait maquillé l'homicide volontaire qu'il avait perpétré sur sa jeune femme en vol ayant mal tourné. In A. DUMONT-CASTELLS, *Lambesc (XVI-XIX siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes*, GèneProvence, Saint-Martin-de-Crau, 2013, p. 81. S'appuyant sur un article anonyme du *Mémorial d'Aix*, du 24 octobre 1847, Roux-Alphéran nous éclaire un peu plus sur la période de ce crime, sur son déroulement et sur l'arme du crime qui fut retrouvée bien plus tard : “Ce fut dans la nuit du 30 au 31 mai 1784, du dimanche au lundi de la Pentecôte, (et non en 1785), que madame la présidente d'Entrecasteaux (Angélique Pulchérie de Castellane-Saint-Juers) fut égorgée dans son lit, au premier étage de son hôtel, situé vers le bas du cours à Aix. L'assassin lui coupa la

Saint-Cannat, qui fut mariée, le 3 septembre 1711, à Marseille, à Paul de Suffren (1679-1756), seigneur de Saint-Tropez, premier procureur.

À la mort du père de Marie Jeanne Hiéronyme de Bruny de Saint-Cannat (?-1756) et malgré les protestations et le procès de son frère François<sup>1</sup> (1690-1772), Marie Jeanne Hiéronyme revendiqua l'héritage de Saint-Cannat, appuyée en cela par les Suffren<sup>2</sup>. Bien que François de Bruny hérita de l'apanage de Saint-Cannat et conserva avec rage son titre de seigneur de Saint-Cannat jusqu'en 1730 ; le jeune roi de France, Louis XV, statua, par lettres patentes<sup>3</sup> datées à Fontainebleau du 21 novembre 1725, en faveur des Suffren<sup>4</sup> ; il fit ériger la seigneurie en marquisat, au profit de Paul de Suffren de Saint-Tropez<sup>5</sup> et de sa descendance.



“ARMES DES SUFFREN SAINT-CANNAT”  
 “D’azur, au sautoir d’argent cantonné de quatre têtes de léopard d’or”  
 Devise : “Dieu y pourvoira”

gorge avec un rasoir qui fut retrouvé, non à cette époque et dans le fond d'un puits, comme le dit l'auteur de l'article en question, mais environ vingt-cinq ans plus tard, lorsque M. Meyffret, juge au tribunal d'appel d'Aix, occupant le rez-de-chaussée de l'hôtel d'Entrecasteaux et faisant replanter le jardin, les ouvriers rencontrèrent dans la terre l'instrument du crime. L'assassin demeura inconnu pendant deux jours ; mais le lieutenant-criminel à la sénéchaussée d'Aix, M. Lange de Saint-Suffren, n'avait pas tardé si longtemps à signaler le président d'Entrecasteaux lui-même comme étant le meurtrier de sa femme.” In Ambroise ROUX-ALPHÉRAN, *Les Rues d'Aix ou recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, éd. Aubin, Aix, 1846, tome II, p. 222.

1. Qui se dira de Bruny-Saint-Cannat, jusqu'en 1730.  
 2. Paul, son mari, se titra même baron de Saint-Cannat.  
 3. J.-C. KLEIN, “Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren”, plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 7.  
 4. AD du 13 – 19 E 5 : Saint-Cannat : extrait du contrat de vente de la terre et seigneurie de Saint-Cannat passé par M. le marquis de Marignane en faveur de M. Bruny, secrétaire du Roy (notaire Guyon à Aix), cahier papier reliure parchemin, 20 juillet 1715 ; copie de transaction contenant déséparation par M. le baron de La Tour-d'Aigues de la terre et seigneurie de Saint-Cannat à M. le doyen de Suffren (notaire Cazin à Marseille), 14 avril 1725.  
 5. Héritier par son père et sa mère d'une lignée qui a donné de nombreux et grands marins et un sang bouillonnant de quatorze officiers prestigieux de la Royale, dans J.-C. KLEIN, “Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren”, plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 12.



À gauche, Joseph Jean-Baptiste de Suffren, seigneur de la Molle<sup>1</sup> (1651-1737) et, à droite, Paul de Suffren de Saint-Tropez, marquis de Saint-Cannat (1679-1756)

La famille de Paul de Suffren de Saint-Tropez (1679-1756) était originaire de Salon-de-Provence depuis le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. En effet, le grand-père de Paul, Louis<sup>3</sup> de Suffren (av. 1648-1695) y fut Premier consul<sup>4</sup> en 1648 mais aussi conseiller au parlement de Provence en 1658.

Les Suffren eurent donc une longue dynastie filiative exerçant la fonction de consul de la ville de Salon-de-Provence, commencée avec Jean de Suffren (v. 1500-ap. 1566), deuxième consul en 1539. Ce dernier obtint, en 1557, des lettres patentes d'anoblissement du roi Henri II pour les bons services qu'il avait rendus en temps de guerre "par terre et par mer et autrement". Ce fut donc le premier noble de la lignée. Aux origines roturières<sup>5</sup>, Hugon Suffren et Laurette Dedons auraient été les ancêtres

1. Comme nombreux nobles de la province exerçant des fonctions de robe en la capitale d'Aix-en-Provence, il acheta au grand Vendôme, neveu du Cardinal, en 1693, un hôtel particulier dans les faubourgs de la ville : le pavillon de la Molle à Aix-en-Provence. À sa mort, en 1737, Jean-Baptiste Van Loo, le grand peintre d'histoire et de portraits l'acquitt après lui. In ROUX-ALPHÉRIAN, *op. cit.*, p. 456.

2. Certains auteurs, tels que François-Alexandre Aubert de La Chesnaye-Desbois, leur donnèrent une origine italienne, celle d'un ancêtre, Hugon de Suffren, ayant fui la République de Lucques à la suite des troubles qui y survinrent.

3. Il avait épousé Polixène de Guiran la Brillane à Aix-en-Provence le 16 août 1648.

4. Son père, Jean-Baptiste de Suffren (1590-?), fut lui-même premier consul de cette ville en 1545 et trésorier.

5. Roture qui fut révélée en 1789 à travers le cahier de doléances de Saint-Cannat à l'article 11 où l'on apprend que les habitants de Saint-Cannat avaient un litige avec les seigneurs du lieu depuis cent ans au sujet de la reversion de vingt-neuf ans de tailles pour les biens que possédaient ledit seigneur du lieu (donc marquis de Suffren) comme nobles "quoique

du célèbre bailli de Saint-Cannat, fils de Paul de Suffren (1679-1756), marquis de Saint-Cannat, seigneur de Septèmes et de Fabregoules<sup>1</sup> et de Véronique de Bruny (?-1756), Pierre André de Suffren (1729-1788).



Buste de Pierre-André de Suffren au musée de Saint-Cannat.

Né au château<sup>2</sup> de Saint-Cannat, le 17 juillet 1729 et ondoyé le 27 juillet<sup>3</sup> au même endroit, le nouveau-né fut baptisé<sup>4</sup> le 27 juillet 1729, en l'église paroissiale. Pierre André de Suffren n'était pas les premier des fils<sup>5</sup> de Paul (1679-1756), chevalier, seigneur

roturier de leur nature". Source : *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des...*, vol. 6, p. 410. Rappel de leur roture antérieure à l'anoblissement par Henri II de Jean de Suffren. Les lettres patentes sont encore conservées au musée Suffren de même que les preuves de noblesse de 1667.

5. Qu'il eut en héritage des Guiran-La Brillanne et par Jean-Baptiste Gautier, seigneur de La Molle. En 1722, il avait hérité de Marquise de Guiran du pavillon de Vendôme ou de La Molle à Aix-en-Provence et qu'il revendit, en 1745, au peintre Jean-Baptiste van Loo.

2. Événement et château évoqués dans l'ouvrage d'Alfred DE BEAULIEU (1837), *La Marquise et la jolie fille des Halles*, tome II, éd. Charles Lachapelle, Paris, 1837, p. 280. Le personnage de Fernand-Hue, Sosthène de Pontillac, y est né tout près du château en 1746. Dans : FERNAND-HUE (1891), *Autour du monde en pousse-pousse – voyage d'un ressuscité*, éd. Lecène, Oudin, Paris, 1891, p. 18. Paul de Suffren (1679-1756) y résidait régulièrement en famille car nous savons qu'au cours de l'événement dramatique de la peste qui frappa Aix et Lambesc, un dénommé Nodon, fut envoyé à Saint-Cannat "quérir Monsieur le Marquis pour venir en Avignon, pour doute de la pestilence qui estoit à Aix et Lambesc." Nodon perçut une indemnité de 50 florins. Source : M. BLANCARD, *Inventaire-sommaire des archives départementales des Bouches-du-Rhône, antérieures à 1790*, et. Cayser, Marseille, 1879, B2481 – registre – in folio, 33 feuillets papiers.

3. D'après J.-C. Klein.

4. "La tradition veut qu'il ait été tenu au-dessus de ce que Saint-Cannat compte au nombre de ses trésors historiques, un sarcophage du v<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui bénitier, alors baptistère", dans J.-C. KLEIN, "Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren", plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 12.

5. Le couple eut quatorze enfants (sept filles et sept garçons) dont les deux filles et les quatre garçons suivants : Marie-Geneviève (1713-1775), Louis-Jérôme de Suffren (1721-1796), évêque de Sisteron (1764) et de Nevers (1789), Madeleine (1722-1800), Pierre-André

“L’an que dessus [1729] et le dix sept juillet est nai monsieur Pierre André de Suffren, fils de messire Paul de Suffren, chevalier, seigneur de St Tropez, de Richebois, Lamole, marquis de ce lieu de St Cannat et de dame Marie Hieromé de Bruni de Suffren et dame de ced[it] lieu de St Cannat, mariées, et a esté baptisé dans le château de ced[it] lieu en suite de la permission de Msr le grand vicaire de Marseille le susd[it] jour et les cérémonies du baptême ont été supplées dans l’église paroissiale de ced[it] lieu le vingt sept du susd[it] mois par moy, de St Chamas vicaire soussigné, le perrin a esté noble Pierre André Le blanc, ancien capitaine de cavalerie de la ville d’Aix et la merrine dame Thérèse d’Estienne de Villemus, épouse de monsieur de St Pons conseiller en la cour des comptes de lad[ite] ville d’Aix, le père, le perrin et la merrine ont signé.”

Acte de baptême de Pierre-André de Suffren (1729-1788), extrait des registres paroissiaux de la ville de Saint-Cannat.

de Saint-Tropez, de Richebois-Lamole, premier marquis de Saint-Cannat et de Véronique<sup>1</sup> de Bruny (?-1756). Il était destiné à une carrière d’armes. Bien que n’ayant pas été marquis de Saint-Cannat en lieu et place de son frère, Joseph-Jean-Baptiste, son aîné, sa vie fut pourtant bien plus prolifique et ne pouvait ne pas être ignorée ici, car Pierre-André de Suffren (1729-1788) était un vrai enfant du pays, un Provençal, avec tous ses traits de caractère, et un citoyen à part entière de Saint-Cannat et à l’image duquel, homme et marin d’exception, Saint-Cannat demeurerait liée pour l’éternité.

À huit ans, Pierre-André de Suffren (1729-1788) fut reçu comme *Chevalier<sup>2</sup> de minorité de l’ordre de Malte*. Son enfance vive se passa entre les fiefs familiaux de Saint-Cannat, de Richebois<sup>3</sup> à Salon-de-Provence et de Saint-Tropez où il découvrit avec intérêt la mer<sup>4</sup>.

(1729-1788) fut le troisième garçon. L’aîné fut Jean-Joseph Baptiste, maître de camp de cavalerie, puis Paul Julien de Suffren (1730-1809).

1. Autre prénom de Marie-Jeanne Hiéronyme.

2. La “Liste générale des chevaliers reçus ou présentés dans l’Auberge (Langue) de Provence, depuis l’année 1513 jusqu’en l’année 1795 inclusivement” est composée de 3227 noms ; dans ces noms ne sont compris que les chevaliers de justice proprement dits, ceux qui formaient la première classe de l’Ordre, dont Pierre-André de Suffren (1729-1788). Les chevaliers de Provence étaient généralement inhumés à Saint-Jean d’Aix, dans ROUX-ALPHÉРАН, *op. cit.*, p. 341, ou, pour les baillis, à Sainte-Marie du Temple à Paris (tombeaux qui furent profanés à la Révolution).

3. Ou d’Aubes.

4. Dans *Guide du musée de Suffren à Saint-Cannat*.

Nous savons du bailli, étant enfant, qu’il affectionnait beaucoup sa nourrice qu’il appelait *Babéou*<sup>1</sup> et que tout au long de son existence, il s’exprima avec un terrible accent provençal – assorti d’indispensables jurons.



Blason du bailli de Suffren (1729-1788) aux armes de Malte et des Suffren

Après un passage éducatif au collège des Jésuites de Toulon, en 1743, à quatorze ans, il intégra l’école des Gardes de la Marine. Quatre mois plus tard, il connut son premier baptême du feu sur *Le Solide*, le 19 février 1744, à la bataille du cap Sicié. Il fut fait prisonnier, sur *Le Monarque* au combat du cap Finisterre, par les Anglais (1747) puis libéré (1748) et devint enseigne de vaisseau. Après un intermède pour Malte, de 1749 à 1751, où il devint *profès*<sup>2</sup>, il reprit du service pour le roi et combattit à Port-Mahon, à Minorque (1756), à bord de *L’Orphée* et à Lagos (1759), sur *L’Océan*, où il fut de nouveau fait prisonnier par les Anglais. Libéré, il participa à l’expédition de Larache (1765). Il fut nommé capitaine de frégate (1767) puis capitaine de vaisseau (1772) après avoir commandé *Le Caméléon* puis *Le Singe*. Il servit entre autres sur plusieurs navires de Malte entre 1769 et 1772 dont *La Mignonne*. Cette dernière année, il réintégra la marine royale et remplit plusieurs missions au Maroc.

Comme bon nombre de militaires, marins<sup>3</sup>, issus de la noblesse de la juridiction de Lambesc, il partit défendre les insurgés des colonies britanniques des Amériques ; en d’autres termes, il lutta pour la guerre d’indépendance des États-Unis d’Amérique (1775-1783). En 1777, il commandait donc un vaisseau de ligne, *Le Fantasque*, qui fut intégré au sein de l’escadre de l’amiral comte d’Estaing aux Antilles. Il participa à la campagne de Newport, de Sainte-Lucie, de la Grenade et de Géorgie. En 1779, le 6 juillet, à La Grenade, et contre l’escadre de l’Anglais

1. “Élisabeth” en provençal, Rémi MONAQUE, *Suffren : un destin inachevé*, éd. Tallandier, Paris, 2009, 494 p.

2. Chevalier ayant prononcé ses vœux d’obéissance, de pauvreté et de chasteté.

3. Tels que Maurice de Lange de Saint-Suffren (1764-1828), Jean-François de Gantès ou encore Pierre de Ruffo-Bonneval, comte de Bonneval (1741-1814). Dans A. DUMONT-CASTELLS, *Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes*, GénéProvence, Saint-Martin-de-Crau, 2013, p. 81, 97 et 115.



*Maison natale ou "château" du bailli de Suffren.*

Byron, François-Palamède de Suffren rapporta le comportement d'un commandant épanoui au combat :

"Notre vaisseau fit des merveilles, nous tirâmes 1 600 coups de canons, autant que *Le Languedoc* [le navire amiral] qui tint son poste. Il n'y eut jamais une manœuvre de cassée dans le temps du combat. [...] Suffren gratifiait tous ceux qui montaient au feu. Le poste que je commandais fut très maltraité, j'eus deux canons démontés, tout mon monde fut tué ou blessé. Il semblait qu'un bon génie m'accompagnait, quand je passais d'une place à l'autre pour donner des ordres, un boulet ennemi venait le balayer. Si je quittais celui-là, il en arrivait de même. J'étais si près d'un matelot dont la tête fut emportée par un boulet de canon que mon visage fut couvert de cervelle : jamais sensation plus horrible. J'eus les dents ébranlées voulant viser un canon parce qu'il me paraissait que le chef de pièce tirait sans pointer : un boulet anglais vint emporter la tête du canon et comme j'avais le menton appuyé de l'autre bout, la commotion me repoussa et me fit saigner toutes les gencives. Je sauvai les jambes au chevalier de Pierrevert qui venait de porter des ordres de Suffren. Il passa derrière le canon au moment qu'on y mit le feu. Je n'eus que le temps de le prendre par le basque de son habit et l'abattre à mes pieds<sup>1</sup>".

1. Manuscrit de François-Palamède de Suffren, enseigne de vaisseau sur *Le Fantasque*, p. 40. *Le Fantasque* compta 22 morts et 41 blessés à l'issue de la bataille.



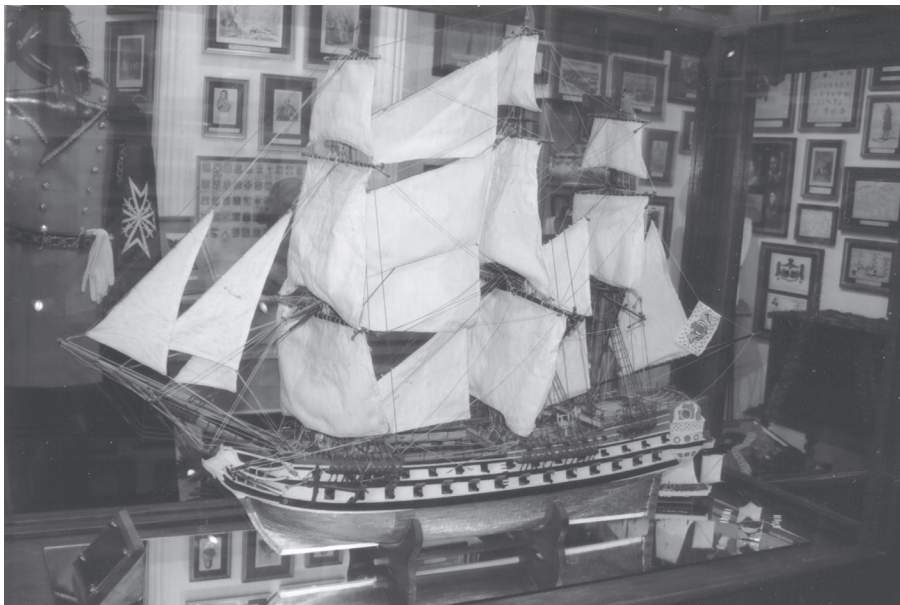
*Le château de La Pile<sup>1</sup>, à la sortie de Saint-Cannat sur la RN7, fut une des demeures des Suffren.*

Par la suite, Suffren se vit confier une division de cinq vaisseaux destinés aux mers de l'Inde. Sur place, il livra batailles<sup>2</sup> aux troupes anglaises avec acharnement. Mais ce fut lors des nouvelles campagnes des Indes, à bord du *Héros*<sup>3</sup>, qu'il put mettre en œuvre son expérience aguerrie et son efficacité de stratège contre les Anglais aux batailles de La Praya (1781) et de Gondelour (1783). En 1783, l'ordre de Malte l'éleva au grade de *Bailli Grand Croix* et le nomma ambassadeur auprès du roi de France. La paix retrouvée avec le frère ennemi, *la Perfide Albion* (l'Angleterre), il retourna en France où Louis XVI créa pour lui un vice-amiralat et lui octroya le prestigieux ordre du Saint-Esprit qui lui accordait les grandes entrées à Versailles (1784). Désormais, il vivait à Paris, entouré de ses neveux et nièces avec le désir de repartir un jour.

1. À leur service, jusqu'en 1785, Lazare Jourdan, domestique, y mourut le 18 décembre de la même année.

2. Celles de Sadras, Provedien, Negapatam, Trincomalé, Gondelour.

3. Arbre généalogique sur Geneanet.org de Guillaume DE TOURNEMIRE (Pierfit).



Maquette<sup>1</sup> du Héros visible au musée Suffren de Saint-Cannat.

Ce fut ce qui se profila, lorsqu'il fut appelé au service, en 1787, pour le commandement de l'escadre de Brest. Ce projet ne vit jamais le jour car le célèbre bailli de Suffren<sup>2</sup> expira le 8 décembre 1788, à Paris. Mort bien trop tôt, bien trop vite, Louis XVI envisageait de lui faire diriger les États généraux de 1789...

Que sait-on des derniers instants de vie de Pierre-André de Suffren (1729-1788)? Alfonse Leroy, son médecin personnel, en fit le récit :

“Suffren était allé faire sa cour à Madame Victoire [une des filles de Louis XV qu'il avait en amitié], tante du roi; celle-ci frappée de sa mauvaise mine, voulut qu'il consultât son propre médecin. Celui-ci, ne connaissant pas son tempérament, le saigna : à peine piqué, il perdit connaissance. La goutte fit une métastase rapide sur la poitrine. On réitéra la saignée et lorsque j'allai voir cet illustre ami qui m'avait promis de se faire appliquer des sangsues, je restai stupéfait en apprenant son agonie<sup>3</sup>”.

1. Maquette, vaisseau de 74 canons, réalisée par René Pilot et offerte au musée Suffren par Jean-Pierre Rozan. *Le Héros* fut le vaisseau amiral du bailli et fut l'un des cinq navires de son escadre. Il fit protéger et recouvrir sa coque par des plaques de cuivre.

2. “L'amiral Satan” comme le surnommaient les Anglais, in Jean-Christian PETITFILS, *Louis XVI*, éditions Perrin, 2005, 1 116 p.

3. *Op. cit.* note 158, p. 363.

Bien que l'usage du temps interdisait de laisser quelqu'un à l'agonie dans les appartements d'une princesse de sang royal, il fut décidé de porter le bailli dans sa voiture et de le renvoyer à son domicile parisien, par un froid glacial. Il garda sa chambre inconscient pendant plusieurs jours jusqu'à son trépas auprès de ses proches et de Sylvain, son valet. Le commissaire Jean Sirbeau, venu apposer les scellés sur les biens, meubles et papiers du bailli, entrevit son corps “gisant sur un lit étant dans une chambre ayant partiellement vue sur le boulevard”. Le 10 décembre 1788, son corps fut porté en terre à l'église Sainte-Marie du Temple, à Paris. À sa mort, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem hérita<sup>1</sup> des biens laissés par le bailli. Ce qui fut loin d'être négligeable, étant donné que Suffren avait dix huit mille livres d'appointement de vice-amiral, mille cinq cents livres de pension pour sa campagne d'Amérique et le revenu de ses quatre commanderies. Pourtant, l'inventaire après décès révéla une montagne de dettes : procédures judiciaires réglées pour Mme de Pérault de Seilans<sup>2</sup>, sa chère amie, qui le pressait depuis 1786? Ses gros investissements dans la Compagnie du Sénégal? Il est peu probable qu'une réponse un jour soit trouvée, sauf peut-être du côté des archives de Mme de Pérault.

Quel portrait peut-on dresser du bailli? Il ne laissa que des regrets de la part de ses contemporains dont Napoléon Bonaparte lui-même qui disait de lui :

“Oh! Pourquoi cet homme n'a-t-il pas vécu jusqu'à moi, ou pourquoi n'en ai-je pas trouvé un de sa trempe, j'en eusse fait notre Nelson, et les affaires eussent pris une autre tournure, mais j'ai passé tout mon temps à chercher l'homme de la marine sans avoir pu le rencontrer<sup>3</sup>...”

Lorsque l'administrateur des Indes orientales anglais, William Hickey, fut prisonnier plusieurs jours à bord du *Héros* avec sa femme, il laissa un portrait saisissant du bailli :

“De tenue et de tournure bizarres, il avait plus l'apparence d'un boucher anglais, trapu et vulgaire, que d'un Français de qualité. Haut de cinq pieds cinq pouces [1 m 65], très corpulent, les cheveux rares sur le dessus du crâne, mais plus nombreux sur les côtés et l'arrière. Bien qu'il fût tout à fait gris, il n'usait ni de poudre ni de pommade, ne portait pas de boucles et avait une courte queue de trois ou quatre pouces attachées par un vieux bout de fil [bitord].

1. À l'exception d'un cinquième que chaque chevalier de l'ordre pouvait transmettre à celui ou celle qu'il souhaitait.

2. Thérèse-Marie de Pérault, comtesse d'Alès.

3. Emmanuel DE LAS CASES, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, chez Henri Colburn et C<sup>ie</sup> et M. Bossange et C<sup>e</sup>, Londres, 1823. Le même Las Cases précisait que Suffren était raillé par de nombreux officiers de marine qui le surnommaient le “gros calfat” en raison de son physique mais aussi de son comportement.

Il portait une paire de vieux souliers dont il avait coupé les sous-pieds, une culotte de toile bleue déboutonnée au genou. Des bas de coton ou de fil, pas des plus propres, lui pendaient sur les jambes ; ni habit ni cravate ; sa chemise de tissu grossier trempée de sueur était ouverte au cou, et les manches étaient retournées au-dessus du coude<sup>1</sup>.”

Pourtant l'homme, timide, épistolier infatigable, cachait un caractère secret<sup>2</sup> et faisait preuve le plus souvent de beaucoup de retenues. Il demeura un tacticien remarquable et un combattant intrépide à l'égal de Nelson ou de Ruyter.

Outre ses frères, la sœur du bailli, Madelaine-Euphrasine, épouse de Paul-Auguste de Bernier-Pierrevert, eut trois fils marins tout aussi brillants que leur célèbre oncle dont l'un trouva la mort dans l'expédition de Lapérouse. Expédition qui avait pour but – pour Louis XVI et son ministre de la Marine, le marquis de Castries – de compléter les découvertes de James Cook. Cette dernière disparut corps et biens à Vanikoro (îles Santa Cruz) en 1788 et trois ans après son départ de Brest.

Les désirs de changements, liés à une situation politique, économique et sociale dramatique, en déliquescence d'une monarchie absolue aux abois, poussèrent les Saint-Canadens à rédiger leur cahier de doléances en vue des États généraux de 1789. Au début, il ne fut rien reproché au lieutenant de Dieu sur terre le roi de France, Louis XVI. Cela dit, il lui fut demandé de considérer l'affranchissement de tout cens seigneurial, la restitution des tailles avec intérêts pour les biens nobles détenus par un roturier de nature, c'est-à-dire détenus essentiellement par les Suffren<sup>3</sup> de Saint-Cannat, la vénalité des charges de la magistrature, l'abolition de la dîme. Bref, les Saint-Canadens demandaient d'être affranchis du “cruel esclavage” de leur seigneur, – Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, frère aîné du bailli, marquis de Saint-Cannat (1756-v. 1789) puis probablement, son cadet, François-Antoine de Suffren (1726-ap. 1817) – pour n'avoir de seigneur que Sa Majesté<sup>4</sup>.

1. Meade MINNIGERODE, *Hommes de mer français*, Payot, Paris, 1931.

2. L'homme eut une vie privée bien dissimulée ; nous ne connaissons de lui que ses lettres intimes et brûlantes de trente ans à Marie-Thérèse de Pérault d'Alès de Courbet (1725-?). Après ses campagnes, Suffren venait la rejoindre en son château de Bourigaille, au nord de Fayence.

3. Pour lequel, il leur fut reproché encore d'avoir détourné les fonds (mille livres) en indemnités de la Province – suite à la terrible grêle de 1777 – pour les utiliser afin d'effectuer la réfection du chemin allant à leur château en privant les pauvres de ce don. Si la famille du Bailli ne fut pas dans l'immédiat inquiétée par ses sujets locaux ; en revanche, en 1793, la dépouille encore reconnaissable du bailli de Suffren, inhumé depuis 1788 au Temple à Paris, fut jetée sur un tas d'ordures par les révolutionnaires parisiens.

4. Art.22, *Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des...*, vol. 6, p. 410.

*Bap. Noble François Antoine de Suffren fils a messire Paul de Suffren chevalier marquis de Saint-Cannat et richebois et de dame Marie Jeronime de Bruny est né et baptisé aujourd'hui 13<sup>e</sup> juin 1726  
Le parrain Messire François Antoine de Croze de Lincel commandeur de l'ordre militaire de St-Jean de Jerusalem la marraine dame Dorothee de Lestang de parade épouse de Monsr Le marquis dentre [...] Signes avec Panardy Curé.*

*Retranscription de l'acte de baptême du dernier marquis de Saint-Cannat à Aix (paroisse Sainte-Magdeleine).*

Ne nous méprenons pas ; ce furent successivement les frères aînés du célèbre bailli qui succédèrent à leur père, Paul (1679-1756) : François Antoine de Suffren de Saint-Tropez (1726-ap. 1817), bailli de Saint-Tropez, maréchal de camp et pair de France en 1817, et Jean-Joseph Baptiste de Suffren de Saint-Tropez, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, consul d'Aix, procureur du Pays (1779-1780), seigneur de Saint-Tropez, de Saint-Cannat et de Richebois.

Cet avant-dernier marquis de Saint-Cannat épousa, le 21 février 1744, Louise Pulchérie Gabrielle de Goësbriant. Ils eurent six enfants dont deux garçons, Pierre-Marie<sup>1</sup> de Suffren de Saint-Tropez, troisième marquis de Saint-Cannat dit comte de Saint-Tropez (1753-1821), maréchal de camp et capitaine dans le régiment Royal-Lorraine et Louis-Victor de Suffren de Saint-Tropez (1755-1837).

L'aîné se maria le 16 décembre 1781 à Paris à Amélie de Choiseul-Meuse. Le cadet, Louis-Victor (1755-1837), chevalier de Malte, officier du régiment Royal-Cravate, convola avec Alix de Bérard de Montalet-Alais (?-1829). Les deux frères eurent descendance, mais, il semblerait que la branche des marquis de Saint-Cannat au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut représentée temporairement que par Louis-Victor et par son fils Pierre Frédéric Gabriel de Suffren de Saint-Tropez (1786-1833). Ceci étant, ils finirent par se séparer promptement de leurs possessions de Saint-Cannat.

En effet, vers 1824, Monsieur le marquis de Suffren, pair de France, vendit<sup>2</sup> sa terre de Saint-Cannat à Monsieur Tardieu, négociant de Marseille.

Les Suffren possédèrent aussi un hôtel à Aix, sis au 40, cours Mirabeau.

1. Sa branche s'éteignit en ligne masculine à sa mort, en 1821, in J.-C. KLEIN, “Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 – Bicentenaire de Suffren”, plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 11.

2. C. DE VILLENEUVE, *Statistique des Bouches-du-Rhône : avec atlas...*, vol. 2, Ricard, 1826, p. 120.

Statue du bailli dans le village  
de Saint-Cannat.



Les fiefs n'étant plus, depuis l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août 1789, avec la Restauration et le retour d'une monarchie constitutionnelle<sup>1</sup>, celle des Bourbons en 1815, certaines familles nobles exilés revinrent en France ; elles récupèrent par achat voire par rétrocession leur propriété, leur manoir en campagne et/ou leur hôtel particulier en ville. Si les Suffren de Saint-Cannat se défirent de leur hôtel particulier dans leur bourg, de nouvelles familles de l'ancienne noblesse provinciale prirent en revanche possession des anciennes bastides et manoirs<sup>2</sup>, tel que le fit le baron Double, en 1855, avec le domaine de *Beaupré*.

En 1789, Saint-Cannat regroupait 351 habitations au village et dans son faubourg, 15 bastides et 311 chefs de familles. La dîme dépendait toujours de l'évêque de Marseille, les Suffren – seigneurs majeurs – bénéficiaient de la directe universelle, du droit de lods au treize, d'une pension féodale de dix charges de blé et d'orge, de son château, de deux fours banaux et diverses terres<sup>3</sup>. Le frère du bailli

1. Octroyée par la Charte de 1816.

2. Les Espagnet d'Aix-en-Provence acquirent plusieurs domaines à Lambesc (A. DUMONT-CASTELLS, *Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes*, GénéProvence, Saint-Martin-de-Crau, 2013, p. 37).

3. Inventaire-sommaire des archives départementales avant 1790.

de Suffren et marquis de Saint-Cannat était servi par un sergent ordinaire dans le ressort de sa juridiction. Casimir Héraud<sup>1</sup> était le sergent de ce seigneur déjà au 17 avril 1776.

La période révolutionnaire passée, de même qu'un passage éclair d'un Napoléon Bonaparte<sup>2</sup> en route sur le chemin de l'exil vers l'île d'Elbe, ce ne furent que les seuls événements forts à Saint-Cannat avant le retour des Bourbons sur le trône de France. Il fallut attendre le dimanche 6 mai 1830 pour voir Monseigneur le Dauphin, duc d'Angoulême, fils de Charles X – revenant de Toulon – passer en revue la partie du corps d'armée destinée à l'expédition pour la conquête d'Alger. Ce jour, elle se tint dans la vaste plaine voisine de Grand-Pont, sur la route d'Aix à Avignon, entre les domaines du *Seuil* et de *La Bargemone*, vers les limites des territoires d'Aix et de Saint-Cannat. "Plus de trente mille spectateurs accourus de toutes les contrées voisines s'y trouvaient réunis à la majeure partie de la population de la ville<sup>3</sup>."

Chiffre qui peut paraître excessif, lorsque l'on sait que, lors du recensement du 23 juin 1841, le maire de Saint-Cannat – à l'époque, Cannat Giraud – avait ratifié les résultats du dénombrement de ses administrés de 1 721 âmes<sup>4</sup>.

1. Un arrêt du parlement d'Aix, en date du 17 avril 1776, opposa ce sergent des Suffren à l'officier royal local, Antoine Assis. PROVOST DE ROYER et RIOLZ, *Dictionnaire de jurisprudence et des arrêts*, imp. d'Aimé de la Roche, Lyon, 1788, p. 543.

2. Les Saint-Canadens ne manquèrent pas de molester la voiture de l'empereur déchu lorsqu'il se présenta sur la grande route royale. Par précaution et pour plus de discrétion, ces gardes du corps lui firent revêtir la tenue d'un officier russe ou autrichien.

3. A. ROUX-ALPHERAN, *op. cit.*, 1846, p. 210.

4. Les tables de recensements de la commune de Saint-Cannat aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône sont accessibles sur Internet (dont l'année 1841). Sur 1 721 personnes recensées, il y avait 909 hommes (dont 453 garçons, 410 hommes mariés et 46 veufs) et 812 femmes (dont 322 filles, 408 femmes mariées et 82 veuves).

ANNEXES

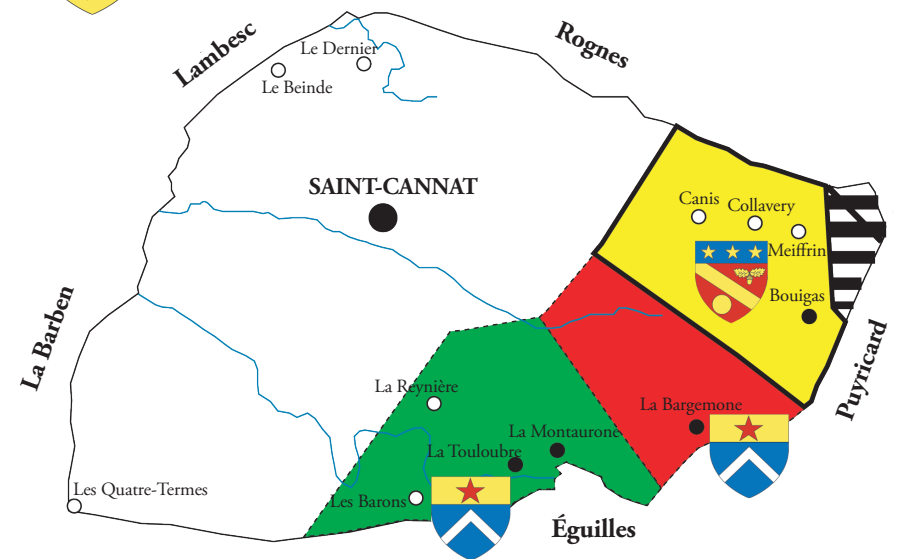


Fig. 2 : Seigneurie de Saint-Cannat et ses arrière-fiefs au XVI<sup>e</sup> siècle.

- Ville de Saint-Cannat.
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs.
- Manoirs ou bastides.
- Limite du territoire de Saint-Cannat (xvi<sup>e</sup> siècle).
- Hameau ou communauté.
- Arrière-fief de Bouigas (ou *Bovigas*) dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limites théoriques).
- ▨ Portions de l'arrière-fief de Brégançon et de celui du Seuil dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limites théoriques).

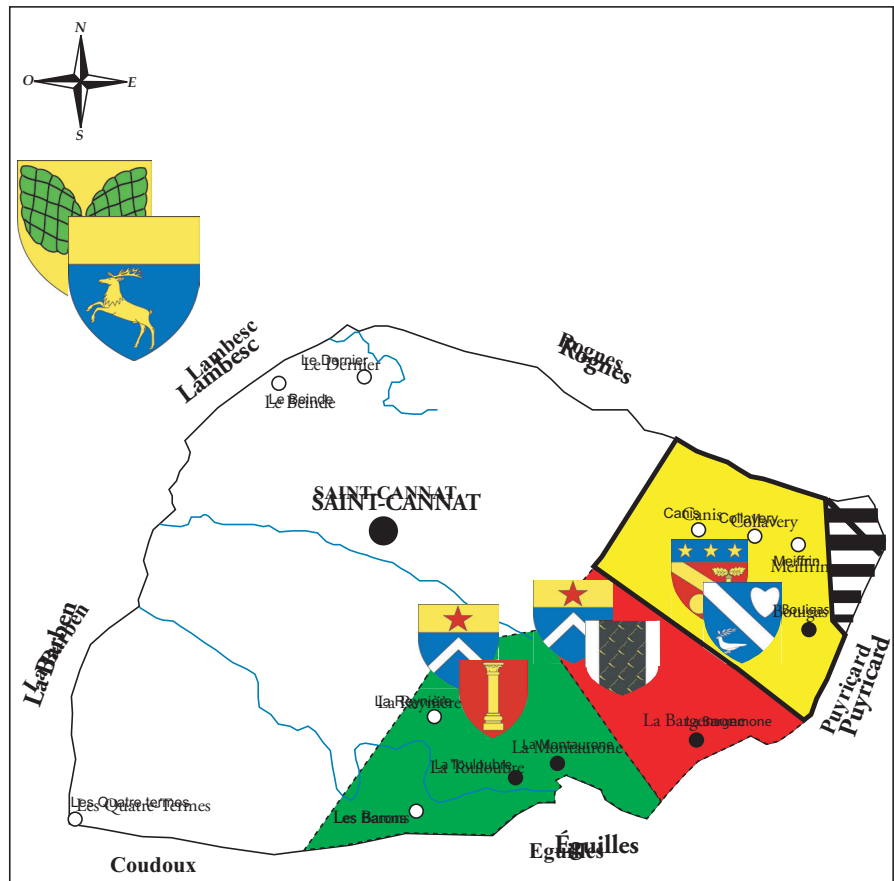


Fig. 3 : Seigneurie de Saint-Cannat et ses arrière-fiefs au XVIIe siècle.

- Ville de Saint-Cannat
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs
- Manoirs ou bastides
- Limite du territoire de Saint-Cannat (XVIIe s.)
- Hameau ou communauté
- Arrière-fief de Bouigas ou Bovigas dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limite théorique)
- ▨ Portions de l'arrière-fief de Brégançon et de celui du Seuil dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limites théoriques)

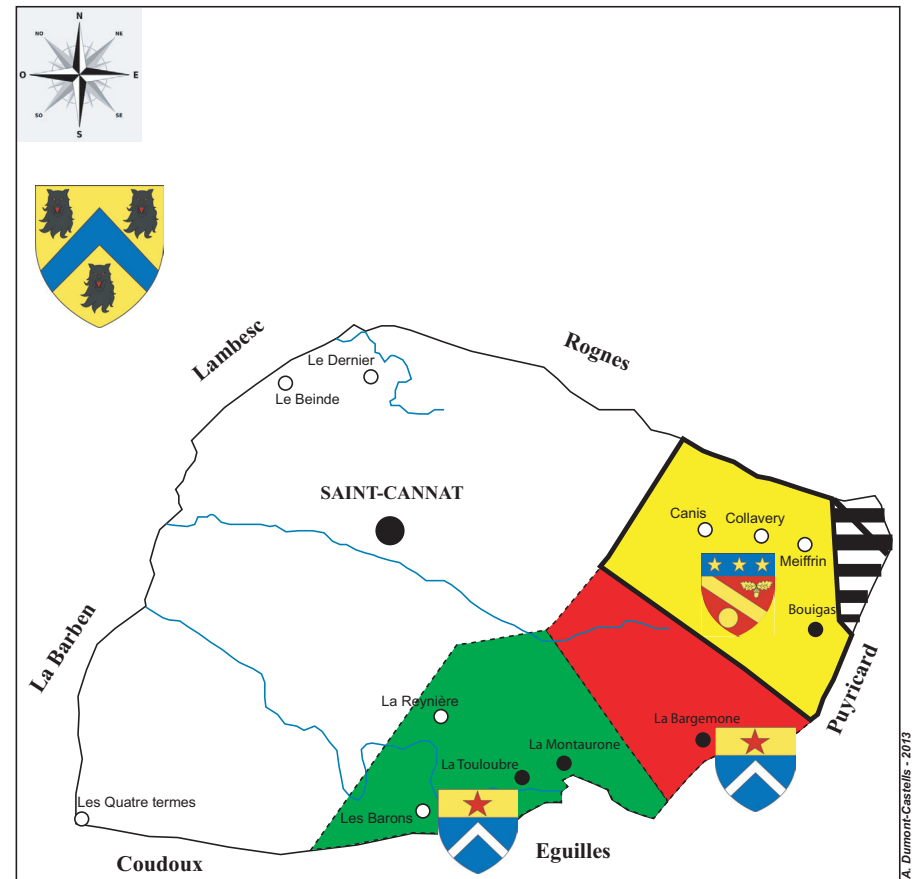


Fig. 2 : Seigneurie de Saint-Cannat et ses arrière-fiefs au XVle siècle.

- Ville de Saint-Cannat
- Limite territoriale théorique des anciens fiefs et arrière-fiefs
- Manoirs ou bastides
- Limite du territoire de Saint-Cannat (XVle s.)
- Hameau ou communauté
- Arrière-fief de Bouigas ou Bovigas dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limite théorique)
- ▨ Portions de l'arrière-fief de Brégançon et de celui du Seuil dépendant du fief de Saint-Jean-de-la-Salle à Puyricard (limites théoriques)

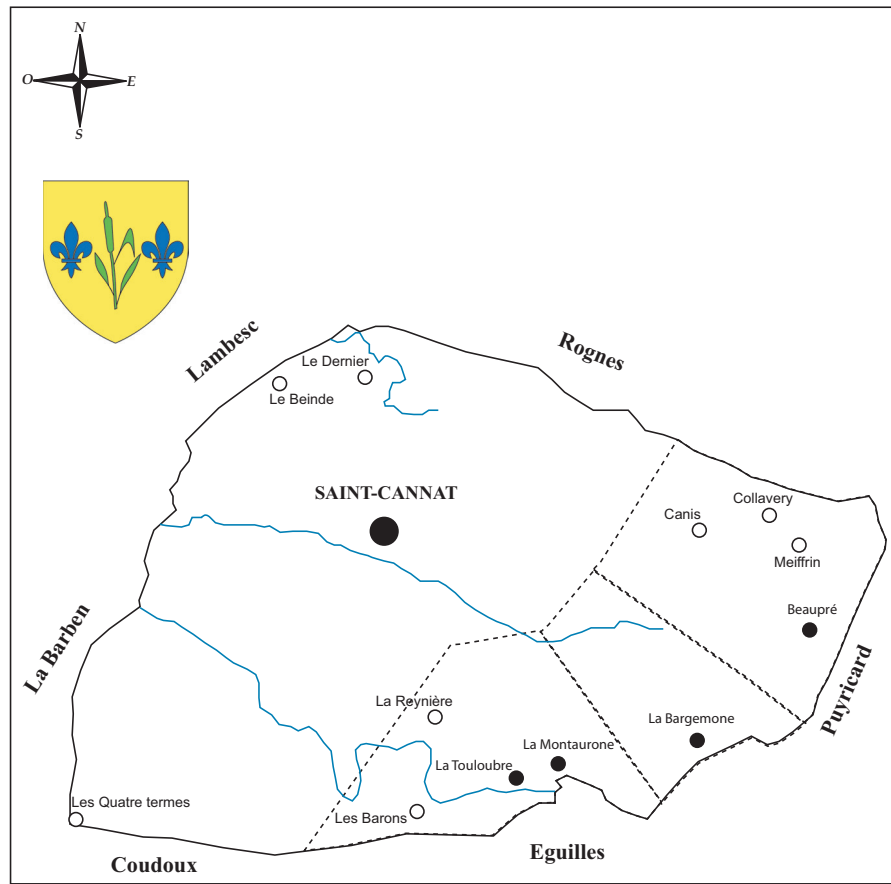


Fig. 1: Saint-Cannat, ses manoirs, ses bastides, ses hameaux et ses domaines en 1789.

- Ville de Saint-Cannat
- Manoirs ou bastides
- Réseau hydraulique
- Limite du territoire de Saint-Cannat (XVIIIe s.)
- Hameau ou communauté dépendant de Saint-Cannat
- Limite territoriale théorique des anciens arrière-fiefs

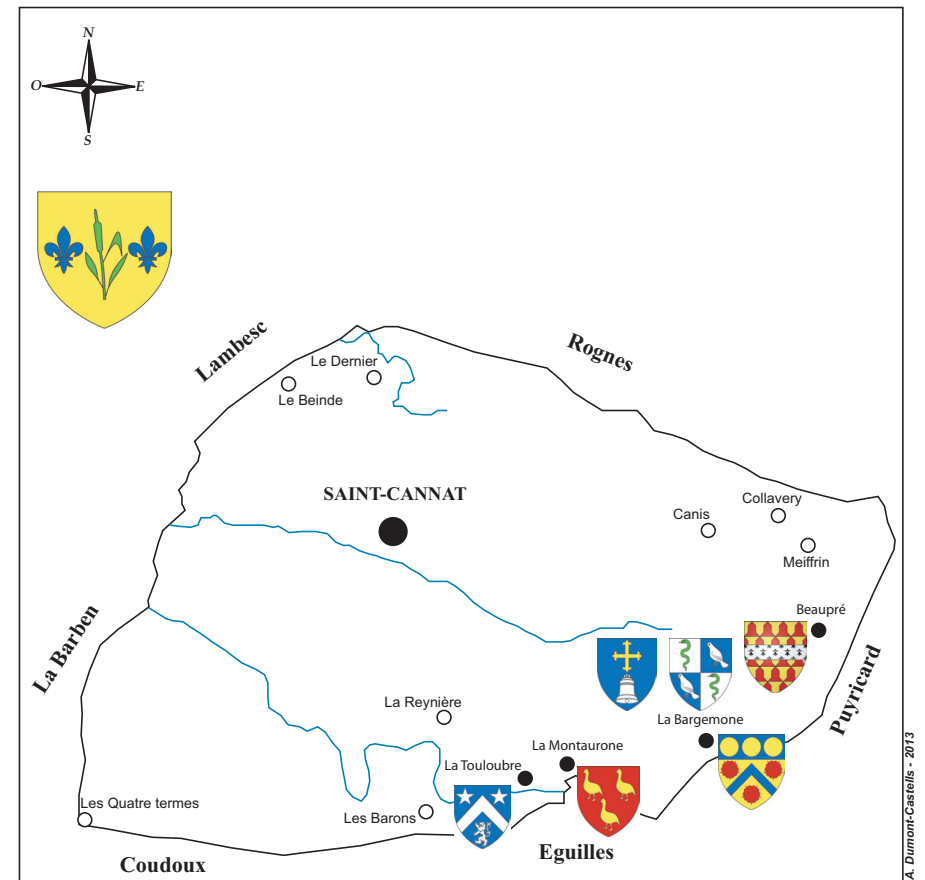


Fig. 5 : Commune de Saint-Cannat, ses manoirs et ses bastides en campagne au XIXe siècle.

- Ville de Saint-Cannat
- Manoirs ou bastides
- Limite du territoire de Saint-Cannat (XIXe s.)
- Hameau ou communauté

## LES “BOURGEOIS GENTILSHOMMES” DE SAINT-CANNAT<sup>1</sup>

Nous savons que des enfants de la noblesse locale furent frappés de « dérogeance<sup>2</sup> » voire de « déchéance », comme nous avons évoquées ces états chez certaines de ces familles de la noblesse de Saint-Cannat. Ainsi, si l’exercice de certaines professions (notaire, marchand, artisan, huissier, sergent, procureur, fermier fiscal etc.) dérogeait ou marginalisait, il ne supprimait pas la noblesse qui pouvait se recouvrer sur simple demande et par lettre de réhabilitation, bien évidemment après que les intéressés eussent cessé leur activité dérogeante.



*Blasons de François d'Étienne de Saint-Jean, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason d'Antoine Perret, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason d'André Redortier, bourgeois de Saint-Cannat.*

- 
1. Orthographié “Saint-Canat” par D’HOZIER.
  2. Voir le lexique.



*Blason de Jean-Baptiste Broglia, lieutenant en la justice de Saint-Cannat.*



*Blason d'Étienne Boysset, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Pierre Airaud, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Pierre Begue, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Charles Cartier, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason d'Antoine Destagier, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason d'Étienne Boysset, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Jean Giraud, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Jean Marin, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de N. de Montaud, bourgeois de Saint-Cannat.*



*Blason de Jean Étienne Turier, bourgeois de Saint-Cannat.*

*Blason de N. Ventre, procureur en la Cour des comptes de Provence.*

*Blason de Gaspard Ventre, procureur au siège d'Aix.*



*Blason de Lazare Bègue, notaire et viguier de Saint-Cannat.*

Nous aurions pu nous demander pourquoi les dérochés de Saint-Cannat (d'Étienne de Saint-Jean, de Ventre, etc.) n'ont pas « brisé » le blason noble de leur origine plutôt que de s'en voir attribuer un « aléatoirement et obligé » par Charles René d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste du roi.

En fait, il faut savoir qu'en 1696 une enquête sur le port des armoiries fut ordonnée par Louis XIV à la suite d'un besoin financier, notamment dû aux importants coûts des guerres menées par la France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La taxation du droit à porter des armoiries, jusque-là de possession libre pour la noblesse et les non-nobles, s'ajouta aux autres expédients inventés par l'administration des Finances royales pour réduire la dette de l'État.

Il fut alors rédigé une collection de volumes, par province, regroupant les résultats de l'enquête. Toutefois, plusieurs institutions ou individus ayant fait défaut de déclaration d'armoiries, et ne désirant certainement pas payer la taxe imposée se virent attribuer par la Maîtrise générale, des armoiries qui ne furent probablement jamais portées. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il en fut ainsi à Saint-Cannat pour François d'Étienne de Saint-Jean, bourgeois, Antoine Perret, bourgeois, André Redortier, bourgeois, etc., Jean-Baptiste Broglia, lieutenant en justice de Saint-Cannat, Étienne Boysset, bourgeois, N. Ventre, procureur en la Cour des comptes de Provence, Gaspard Ventre, procureur au siège d'Aix et Lazare Bègue, notaire et viguier de Saint-Cannat, tous bourgeois ou marchands bourgeois de Saint-Cannat<sup>1</sup>.

1. Notez que de grandes familles saint-cannadènes appartenaient à cette bourgeoisie, à savoir Laurens (1583 et 1787), Barral, Ribe et Tavernier (1787) (source : Actes de décès de la paroisse de Saint-Cannat).

## L'EXEMPLE D'UNE DYNASTIE DE NOTAIRES ROYAUX, LA FAMILLE BÈGUE DE SAINT-CANNAT

### ARMES DES BÈGUE

*« D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une bécasse sur un rocher d'argent<sup>1</sup> »*

Bien que n'ayant jamais été anoblie<sup>2</sup>, la famille Bègue de Saint-Cannat occupa une place notable dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans la cléricature et le notariat<sup>3</sup>. Leurs alliances matrimoniales allèrent en ce sens notamment lorsque Guilhen Bègue (?-1627) convola en secondes noces en 1621 à Aix avec la fille de Gaspard d'Alphéran, notaire royal d'Aix, et de Marguerite de La Palud, Anne d'Alphéran (?-1666). Son fils Jean Étienne (1609-1695), issu d'un premier lit avec Marguerite Chambon (?-1619), reprit la succession de l'office paternel et fut viguier de Saint-Cannat. Il épousa dans cette dernière localité, le 3 mai 1629, la fille d'un bourgeois d'Aix, aussi natif de Saint-Cannat, Anne de Livron.

Leur fille Magdeleine (1632-1706) se maria avec un jeune confrère de Jean Étienne Bègue (1609-1695), Balthazar Reboul, notaire royal de Saint-Cannat. Tandis que le fils aîné, Pierre Bègue (1637- ?), et le cadet, Lazare<sup>4</sup> Bègue (1646-1704), reprirent la charge paternelle et filiale à Saint-Cannat.

Quelques mots sur la descendance de Lazare (1646-1704), de son mariage avec Louise de Gueyrard (v.1643-1703), il eut onze enfants dont le dernier des fils, Jean

1. Seul Pierre Bègue, notaire de Saint-Cannat, reçut des armes particulières : « *D'or à la guivre ondoyante de sable, coupé de gueules au pairle d'or* ». Source : <http://genobco.free.fr/provence/Begue.htm>.

2. À l'exception d'une branche Bègue qui fut maintenue dans sa noblesse le 23 mars 1716 par jugement du Conseil souverain de la Martinique.

3. Une étude exhaustive a déjà été consacrée à cette famille saint-cannadène. Source : <http://genobco.free.fr/provence/Begue.htm>.

4. Il fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial de Provence en 1697.

Étienne, bourgeois de Saint-Cannat, laissa postérité<sup>1</sup>. Comme nous l'avons déjà évoqué<sup>2</sup> dans ce volume, ce fut sa petite-fille, Marie-Thérèse de Bègue (1775-1851), qui s'unit en 1796 à Augustin Marius Maximin de Bec (1773-?), propriétaire de la *Montaurone* et maire de Saint-Cannat. Le fils aîné de Lazare (1646-1704), Joseph (1669-?), s'assura la charge paternelle de notaire royal qu'il transmit par hérédité à son propre fils, Louis-Joseph Bègue (v.1721-ap.1753).

Marié à Françoise Lanette, Pierre Bègue (1637-?) eut douze enfants dont le huitième, Cannat (1677-?), fut notaire royal de Saint-Cannat. Paradoxalement l'aîné des fils de Cannat (1677-?), autre Cannat, fut négociant et ce fut le dernier des enfants, François, qui consacra sa vie à cette charge<sup>3</sup> honorable qui fut dévolue jadis à ses aïeux.

Au rang des notables locaux, les Bègue étaient inhumés dans leur tombeau sis en l'église paroissiale de Saint-Cannat comme semblent nous l'indiquer les nombreux actes de décès des registres paroissiaux de la ville et associés à cette famille.

#### LES SEIGNEURS DE SAINT-CANNAT (1474-1789)



ARMOIRIES DES SUFFREN DE SAINT-CANNAT

#### LES "DUCS DE LORRAINE" (1474-1589)

- RENÉ DE LORRAINE, duc d'Anjou et de Bar, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et seigneur de Saint-Cannat (1474-1481).
- JEANNE DE LAVAL, dame de Saint-Cannat (1481-1498).
- JEAN DIT "LE BÂTARD D'ANJOU", marquis de Pont-à-Mousson et seigneur de Saint-Cannat (1498-1536).
- MARGUERITE OU CATHERINE D'ANJOU-SAINT-CANNAT, dame de Saint-Cannat (1536-1589) et FRANÇOIS DE FORBIN-SOLIER, marquis de Soliers et seigneur du Luc.

#### LES "FORBIN-SOLIER" (1525-1646)

- FRANÇOIS DE FORBIN-SOLIER, seigneur de Saint-Cannat (1525-1572).
- PALAMÈDE II DE FORBIN-SAINT-CANNAT, marquis titulaire de Pont-à-Mousson, seigneur de Soliers et de Saint-Cannat (1589-1618).
- GASPARD DE FORBIN-SAINT-CANNAT, seigneur de Saint-Cannat (1618-1637).
- BERNARD DE FORBIN-SAINT-CANNAT, seigneur de Saint-Cannat (1637-1646).
- LUCRÈCE DE FORBIN-SAINT-CANNAT, dame de Saint-Cannat et HENRI DE COVET DE MARIGNANE (1646?).

1. Son fils, Joseph-Paul de Bègue, avocat, périt sous la hache révolutionnaire, victime de son dévouement au roi.

2. Partie sur *La Montaurone*.

3. Charge de notaire royal qui était assurée à Saint-Cannat, déjà en 1757, par François, donc en ligne directe de Pierre Bègue (1637-?), et par son cousin paternel, issu de germain, Louis-Joseph Bègue (v. 1721-ap. 1753).

*LES "COVET DE MARIGNANE" (1646-1715)*

- HENRI DE COVET DE MARIGNANE, seigneur de Saint-Cannat (1646-?).
- JEAN-BAPTISTE II DE COVET DE MARIGNANE, seigneur de Saint-Cannat (ap. 1646-1693).
- JOSEPH-MARIE DE COVET DE MARIGNANE, seigneur de Saint-Cannat (1693-1715).

*LES "BRUNY DE LA TOUR-D'AIGUES" (1715-1756)*

- JEAN-BAPTISTE DE BRUNY, baron de La Tour-d'Aigues et seigneur de Saint-Cannat (1715-1723).
- MARIE JEANNE HIÉRONYME DE BRUNY (1723-1756), dame de Saint-Cannat et PAUL DE SUFFREN (1725-1756), marquis de Saint-Cannat et seigneur de Saint-Tropez.

*LES "SUFFREN-SAINT-TROPEZ" (1725-1824)*

- PAUL DE SUFFREN, premier marquis de Saint-Cannat et seigneur de Saint-Tropez (1725-1756).
- JOSEPH-JEAN-BAPTISTE DE SUFFREN, deuxième marquis de Saint-Cannat (1756-v. 1789).
- PIERRE MARIE DE SUFFREN, troisième marquis de Saint-Cannat, comte de Saint-Tropez (v. 1789-1821).
- LOUIS-VICTOR DE SUFFREN, marquis de Saint-Cannat (1821-1824).

En 1824, M. Tardieu, négociant de Marseille acheta la terre de Saint-Cannat.

## Bibliographie

---

ACHARD C.-F., 1787 : *"Histoire des hommes illustres de la Provence, ancienne et moderne"*, 1787, Marseille, p. 272.

ARTEFEUIL, 1776 : *"Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence"*, imp. François Seguin, 1776, Avignon.

AUZIAS D. et alii, 2012 : *"Petit futé city – Aix-en-Provence, Pays Aixois et Salonais"*, impr. Chirat, p. 52.

BERGOUNHOX E. et MASSON P., 1933 : *"Monographies communales"*, tome XI, biographies – encyclopédie départementale, 1933.

BLANCARD M., 1879 : *"Inventaire-sommaire des archives départementales des Bouches-du-Rhône, antérieures à 1790"*, et. Cayer, Marseille, 1879, B2481 – registre – in folio, 33 feuillets papiers.

BORRICAND R., 1976 : *"Nobiliaire de Provence"*, 1976, p. 430.

CHAIX D'EST-ANGE G., 1918 : *"Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle"*, C. Herissey, 1918, 16 t., Evreux, p. 280.

CUNAT C.-M., 2001 : *"Histoire du Bailli de Suffren"*, 2001, Adamant Media Corporation, 443 p.

DAUPHIN MEUNIER, 1908 : *"La comtesse de Mirabeau, d'après des Documents inédits"*, éd. Perrin et Cie, libraires-éditeurs, Paris, 1908.

DUMONT-CASTELLS A., 2013 : *"Lambesc (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), son terroir, ses domaines et ses gentilshommes"*, 2013, éd. GénéProvence, Saint-Martin-de-Crau.

DE BEAULIEU A., 1837 : *"La Marquise et la Jolie Fille des Halles"*, tome II, éd. Charles Lachapelle, Paris, 1837, p. 280

DE BELSUNCE H.-F.-X., 1747 : *"L'Antiquité de l'Église de Marseille et la succession de ses évêques"*, 1747, Brebion, p. 47, 612 p.

DE LA CHESNAYE DESBOIS F.-A.-A., 1757 : *"Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique"*, Duchesne, Paris, 1757.

DE LA CHESNAYE-DESBOIS F.-A.-A. et BADIER, 1865 : “*Dictionnaire de la noblesse – volume 7*”, 1865, 3<sup>e</sup> édition, Schlesinger frères, Paris, p. 797-799.

DE LAS CASES E., 1862 : “*Le Mémorial de Sainte-Hélène*”, éd. G. Barba, Paris, 318 p.

DE LA TOUR-KEYRIÉ A.-M., 1890 : “*Excursions aux environs d’Aix*”, Aix, Achille Makaire, imprimeur-libraire, 1890, 176 p.

DE VILLENEUVE C., 1824 : “*Statistique du département des Bouches-du-Rhône... avec atlas*”, vol. 2, p. 942.

–, 1826 : “*Statistique des Bouches-du-Rhône... avec atlas...*”, vol. 2, 1826, Ricard, p. 120.

DU ROURE, 1923 : “*Les maintenues de noblesse en Provence par Belleguise (1667-1669)*”, J. Castanet, 1923, Bergerac.

FABRI DE PEREISC N.-C., 1982 : “*Abrégé de l’histoire de Provence*”, éd. Aubanel, 1982, 354 p.

FERNAND-HUE, 1891 : “*Autour du monde en pousse-pousse – voyage d’un ressuscité*”, éd. Lecène, Oudin, Paris, 1891, p. 18

HOZIER C. R., 1696-1709 : “*Armorial général de France, dressé en vertu de l’édit de 1696 – vol. 29 et 30 : Provence*”, 1696-1709.

KLEIN J.-C., 1988 : “*Saint-Cannat, sa ville natale célèbre le bailli. 1788-1988 - Bicentenaire de Suffren*”, plaquette historique et commémorative des Amis du Vieux Saint-Cannat, p. 19.

MAUREL C., 1986 : “Structures familiales et solidarités lignagères à Marseille au xv<sup>e</sup> siècle : autour de l’ascension sociale des Forbin”, in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 41<sup>e</sup> année, n° 3, 1986, p. 657-681.

MERLIN, P.-A., 1815 : “*Répertoire universel et raisonné de jurisprudence : réu-subor*”, t. XII, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 1815.

MINNIGERODE MEADE, 1931 : “*Hommes de mer français*”, Paris, Payot, 1931.

MOCCI F. et NIN N., 2006 : “*Carte archéologique de la Gaule 13/3*”, 2006, p. 676 et carte p. 536.

MONAQUE R., 2009 : “*Suffren : un destin inachevé*”, édition Tallandier, 2009, 494 p.

NOSTRADAMUS C., 1614 : “*L’histoire et chronique de Provence...*”, S. Rigaud, 1614.

PETITFILS J.-C., 2005 : “*Louis XVI*”, éditions Perrin, 2005, 1 116 p.

PEIRESC, 1630 : “*Abrégé de l’histoire de Provence*”, 1630.

PROVOST DE ROYER et RIOLZ, 1788 : “*Dictionnaire de jurisprudence et des arrêts*”, Imp. Aimé de la Roche, Lyon, 1788, p. 543.

ROBERT DE BRIANÇON D., 1693 : “*L’État de la Provence*”, vol. 1., 610 p.

ROUX-ALPHÉLAN, A., 1846 : “*Les Rues d’Aix ou recherches historiques sur l’ancienne capitale de Provence*”, éd. Aubin, Aix, 1846, tome II, p. 12.

VENTRE DE LA TOULOUBRE L., 1773 : “*Collection de jurisprudence sur les matières féodales et les droits seigneuriaux*”, tome 1, 1773, Avignon.

VITON DE SAINT-ALAIS N., 1817 : “*Nobiliaire universel de France ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*”, tome 11, Paris, 1817, p. 191.

## Archives

---

Archives des Bouches-du-Rhône, XVII E, 33 à 39.

Archives des Bouches-du-Rhône, 1G 67 (Liasse) – 3 pièces en parch. 18 papiers, 1 plan.

Archives des Bouches-du-Rhône, 1G 94 (registre), 49 feuilles papier.

Archives des Bouches-du-Rhône, 1G 75 (liasse) – 7 pièces en parchemin, 43 en papier, un sceau, un plan.

Archives des Bouches-du-Rhône, 375<sup>E</sup>750.

Archives des Bouches-du-Rhône, 351 E 7 fol. 83.

Archives de Bouches-du-Rhône – Table des recensements de la population pour la commune de Saint-Cannat, en date du 23 juin 1841.

Archives parlementaires de 1787 à 1860, recueil complet des..., vol. 6, p. 410.

Carte de Cassini – secteur d’Aix-en-Provence.

Carte d’Etat-Major – secteur d’Aix-en-Provence.

Carte de l’IGN – 3143 ET : “Aix-en-Provence, Vitrolles, Lambesc”.

Registres paroissiaux et d’état civil de la commune de Saint-Cannat.

“*Le Mémorial d’Aix – Journal de la Provence*”, samedi 2 février 1839, 2<sup>e</sup> année, n° 14, troisième page, deuxième colonne (Étude de M<sup>e</sup> Graffan, Avoué – Purgation d’hypothèques légales).

“*Le Mémorial d’Aix – Journal de la Provence*”, dimanche 2 août 1868, n° 31, 32<sup>e</sup> année, p. 1.

“*Le Mémorial d’Aix – Journal de la Provence*”, dimanche 28 février 1875, n° 9, 40<sup>e</sup> année, p. 2.

“*Le Mémorial d’Aix – Journal de la Provence*”, jeudi 2 mai 1901, n° 35, 64<sup>e</sup> année. Selon l’extrait de maître A. Laugier, avoué à Aix, p. 4.

Revue municipale d'informations "Éguilles Infos", n° 23 – novembre 2003, partie "Patrimoine – Les moulins hydrauliques", p. 10.

Bulletin des Amis du Vieux Saint-Cannat.

Délégation du Patrimoine de la mairie d'Éguilles : "Journées européennes du patrimoine – Quand femmes et hommes construisent Éguilles", 18 et 19 septembre 2010, p. 11.

## Internet

---

Arbres généalogiques et travaux en ligne, sur geneanet.org, de Gwenaël Devalière, Hervé de Bressy, Fraternelle de Montvallon, Franck Tomi, Maalan Petignot, Guillaume de Tournemire, Josie Bolander, Jean-Luc Soler, etc.

Blog de Gilles Dubois "gillesdubois.blogspot.fr", site de Charles Ordinis "genobco.free.fr".

## Crédit photographique

---

Les chiffres renvoient aux numéros de page et les lettres à l'ordre de la photographie dans la page.

SÉBASTIEN AVY : 20, 22a, 22b, 24, 26, 29, 31, 32, 34, 36, 40, 42, 45b, 49b, 50a, 51, 54, 58, 59, 63, **81-84**, 85, 87.

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS : 49a.

JEAN MARIE DESBOIS : 50b.

CLAUDE ISOARD : 44, 63???

JEAN-CLAUDE KLEIN : 19, 29, 39, 45, 60a, 60b, 62, 65, 66, 67.

JANINE ROBIN ET RENÉE-MARTINE ROBIN : 60a, 60b.

DR : 25.

# Table

---

Préfaces	
<i>par Jean-Claude Klein</i> .....	7
<i>par Annette Baldaccioni</i> .....	9
Mot de l’auteur .....	11
Remerciements .....	13
Lexique .....	15
Beaupré.....	19
La Bargemone.....	29
La Montaurone.....	39
La Touloubre.....	45
Saint-Cannat.....	49
<i>Annexes</i> .....	73
Cartes .....	75
Les “Bourgeois gentilshommes” de Saint-Cannat .....	81
L’exemple d’une dynastie de notaires royaux : la famille Bègue de Saint-Cannat ...	85
Les seigneurs de Saint-Cannat (1474-1789) .....	87
<i>Bibliographie</i> .....	89
<i>Archives</i> .....	93
<i>Crédit photographique</i> .....	95

Achévé d’imprimer en novembre 2013 par Pulsio, 38, rue Durantin, 75018 Paris, pour le compte des éditions GénéProvence – Jean Marie Desbois – à Saint-Martin-de-Crau.

Dépôt légal 1<sup>re</sup> édition : décembre 2013.

*(Imprimé en France)*

# SAINT-CANNAT (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)

SON TERROIR, SES DOMAINES ET SES GENTILSHOMMES

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

**S**AINTE-CANNAT n'est pas qu'une histoire écrite et figée à travers les nombreuses pages de livres déjà publiées. À l'évidence, Saint-Cannat n'aurait jamais pu s'écrire sans l'histoire de ses Hommes.

Qu'ils furent de toutes conditions à travers le temps (notamment nobles, nobles dérogés ou déchus et bourgeois anoblis), ils furent pour beaucoup de vrais gentilshommes aux origines géographiques diverses. Ils s'y enracinèrent tous : l'été, au cœur de leurs domaines, dans leur bastide ou leur château, l'hiver, dans leurs hôtels particuliers au cœur de Saint-Cannat, d'Aix ou de Marseille.

Tous furent ou devinrent citoyens de Saint-Cannat. Nombreux, hommes ou femmes, écrivirent – bon gré mal gré - une page de l'histoire locale, provençale et de France. Aujourd'hui, par cet ouvrage, c'est Saint-Cannat qui se réapproprie l'histoire de son terroir, de ses Hommes et de ses domaines à l'époque moderne.

Telle une porte restée ouverte sur un temps révolu mais ô combien présent, ce livre illustré pose un regard intime sur les anciennes familles fieffées et possédantes à Saint-Cannat. En plus de remarquer ou de renouer avec les vieilles demeures particulières de la ville, l'ouvrage propose une invitation sobre à travers les routes de campagne de Saint-Cannat ; afin de découvrir avec réserve ces anciens fiefs, domaines et celles, dames, et ceux, gentilshommes, qui y vécurent entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Opportunément, ce livre offre aux habitants de Saint-Cannat et de leurs quartiers ruraux de redécouvrir ces hommes et leur famille qui ont fait leur propre terre. ■

série « *Gentilshommes de Provence* »

*Alexandre Dumont-Castells est archéologue de formation, historien et écrivain. Après avoir été enseignant en histoire-géographie, il participe à la rédaction de la Carte archéologique de la Gaule en 2006.*

*Descendant d'une famille bourgeoise de Saint-Cannat, les Colonia, il est passionné par l'histoire et la généalogie de sa région et aime à faire découvrir à ses lecteurs les familles provençales d'Ancien Régime.*

[www.geneprovence.fr](http://www.geneprovence.fr)

DÉP. LÉG. : décembre 2013

ISBN 978-2-918754-11-4

15 € - France



Photographie de couverture :  
© Monique Poilpré, 2013

SAINT-CANNAT (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)

ALEXANDRE DUMONT-CASTELLS

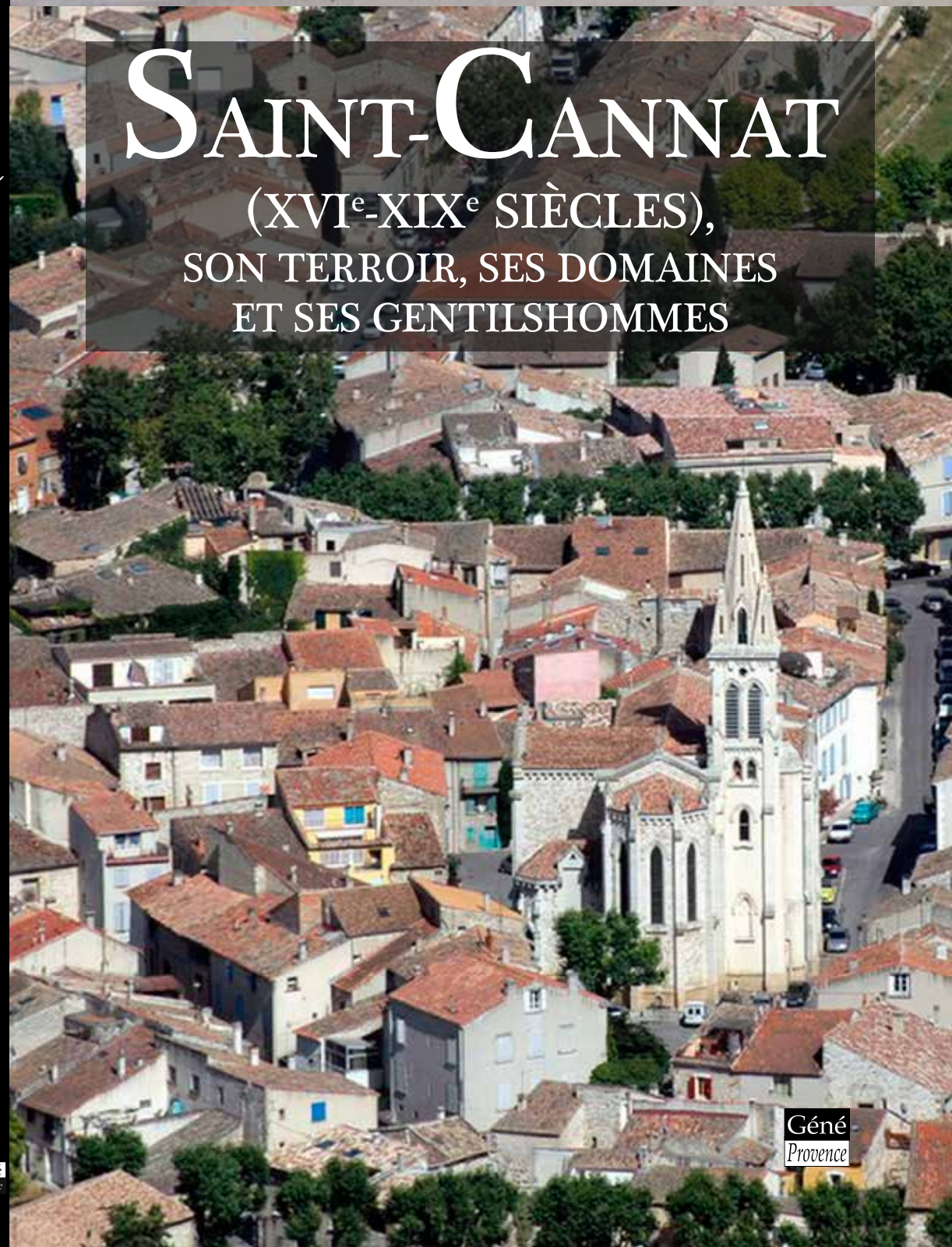
Géné  
Provence

série « *Gentilshommes de Provence* »

Alexandre Dumont-Castells

# SAINT-CANNAT

(XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES),  
SON TERROIR, SES DOMAINES  
ET SES GENTILSHOMMES



Géné  
Provence

